



Les conséquences sécuritaires et politiques de la stratégie militaire du Surge en Irak après janvier 2007

Mémoire de Master 1 Relations Internationales

**Sous la direction de Didier BILLION, directeur adjoint de
l'IRIS**

Arnaud GERSPACH

Juillet 2009, réactualisation en novembre 2009

**Je tiens à remercier M. Didier BILLION, directeur
de recherche de ce mémoire.**

**De même que ma famille. Ainsi que les amis qui
m'ont encouragé, plus particulièrement Mlle
Yasmine FARRET, dont le soutien fut pour moi
déterminant.**

Sommaire

| | |
|---|-------|
| Introduction | p. 1 |
| | |
| I- Une nouvelle configuration sécuritaire en Irak | p. 5 |
| | |
| A- Le recadrement de la stratégie militaire américaine après janvier 2007 | p. 7 |
| 1- Le pari du <i>Surge</i> | p. 7 |
| 2- Implications sur les théâtres d'opérations | p. 11 |
| | |
| B- Revirement sunnite, accalmie chi'ite | p. 15 |
| 1- Composition et évolution de l'insurrection arabe sunnite | p. 15 |
| 2- Accalmie chi'ite et implications | p. 19 |
| | |
| II- L'impasse politique irakienne | p. 25 |
| | |
| A- Les conséquences de la communautarisation | p. 27 |
| 1- Une amélioration sécuritaire au prix d'une partition communautaire | p. 27 |
| 2- Des questions majeures en suspens | p. 31 |
| | |
| B- Un gouvernement central affaibli face aux défis sécuritaires et politiques | p. 35 |
| 1- Le gouvernement Maliki face aux enjeux sécuritaires | p. 35 |
| 2- Les défis politiques | p. 39 |

| | |
|--|-------|
| III- L'Irak, le Proche Orient et le Golfe arabo-persique | p. 45 |
| A- Un acteur régional malgré lui | p. 47 |
| 1- L'Irak, élément déstabilisateur pour les Etats de la région | p. 47 |
| 2- Un Etat aux ressources importantes et convoitées | p. 51 |
| B- Le potentiel avènement de l'Arc chi'ite et la bipolarisation confessionnelle de la région | p. 55 |
| 1- Le « Nouvel Irak », caution à l'Arc chi'ite ? | p. 55 |
| 2- Arc chi'ite et questions stratégiques au Proche-Orient et dans le Golfe arabo-persique | p. 59 |
| | |
| Conclusion | p. 63 |
| | |
| Table des matières | p. 67 |
| | |
| Bibliographie | p. 71 |

Tables des abréviations

AQM.: Al Qaïda en Mésopotamie

ASRII: Assemblée Suprême de la Révolution Islamique en Irak

CLC: *Concerned Local Citizens*

CPA: *Coalition Provisional Authority*

MNSTC-I: *Multi-National Security Transition Command-Iraq*

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

OCIC: *Office of Commander In Chief*

PKK: *Partiya Karkeren Kurdistan*, Parti des Travailleurs du Kurdistan

SOFA: *Status Of Forces Agreement - Iraq*

Introduction

« *Il y aura toujours une insurrection (...) dans les cinq, dix, quinze prochaines années. La question est de savoir quel sera le degré d'intensité de cette insurrection ? Et si les irakiens pourront la maîtriser avec leurs propres forces et institutions¹ ?* » Le général Raymond Odierno, Commandant en chef des forces américaines en Irak, qualifie ainsi l'enjeu principal des prochaines années pour le pays. Si une amélioration sensible fut constatée en matière de sécurité au cours des années 2007 et, surtout, 2008 en Irak, force est de constater que la situation y reste très volatile. L'accalmie entrevue après le déchainement des violences intercommunautaires de 2006 s'avère d'une grande précarité. De même, celle-ci est régulièrement troublée par des vagues d'attentats très meurtriers. Actuellement, tout l'enjeu est de savoir si les forces de sécurité irakiennes seront en mesure d'imposer l'ordre et la sécurité au sein de la mosaïque ethnique et confessionnelle que constitue l'ancienne Mésopotamie, légitimant ainsi le gouvernement central.

La plupart des auteurs à l'origine de la production scientifique sur l'aire géographique irakienne s'accordent sur le fait que la stratégie du *Surge*, annoncée par le Président George W. Bush le 10 janvier 2007, lors d'un discours à la nation américaine, a permis de mettre momentanément un terme à la descente de l'Irak dans le chaos de la guerre civile. Toutefois, le crédit du *Surge* en tant que facteur de réduction de la violence en Irak ne doit pas faire oublier qu'une série d'autres phénomènes, comme la « purification ethnique et/ou confessionnelle », ont joué un rôle, parfois malgré eux, dans l'amélioration des conditions de sécurité. De même et surtout, la stratégie du *Surge* a échoué dans sa mission indirecte d'entériner la réconciliation nationale irakienne, condition sine qua non à l'endiguement définitif du cycle de violences. Ceci pose la question de l'après-retrait des troupes américaines prévu pour la fin de l'année 2011.

Ce mémoire s'attache à étudier les effets, en matière sécuritaire et politique, de la stratégie du *Surge* en Irak. Ceci principalement sur une période allant de janvier 2007 au retrait des troupes américaines des villes irakiennes le 30 juin 2009. Retrait conforme au *Status Of Forces Agreement*, ratifié par le Parlement irakien en novembre 2008. Au niveau du cadre géographique, mise à part l'évidence irakienne, il est primordial d'analyser les conséquences du *Surge* ainsi que du « facteur irakien » pour ses Etats frontaliers², et plus largement pour le Proche-Orient et le Golfe arabo-persique. Originellement, le *Surge* est un

¹ Général ODIERNO Raymond, Commandant en chef des forces de la Coalition en Irak, in BUMILLER Elisabeth, « General Sees a Longer Stay in Iraq Cities for US Troops », *Global New York Times*, publié le 8 mai 2009, consulté le 9 mai 2009, disponible sur

http://www.nytimes.com/2009/05/09/world/middleeast/09military.html?_r=2&ref=middleeast

² Arabie Saoudite, Iran, Jordanie, Koweït, Turquie, Syrie.

plan de sécurisation de Bagdad et de sa banlieue. L'objectif sécuritaire étant dans un premier temps de stopper les attaques interconfessionnelles dans la capitale par un renfort de troupes américaines et irakiennes. Egalement par l'application de nouvelles méthodes contre-insurrectionnelles, étendues postérieurement à l'ensemble des régions en proie à l'instabilité. Tout ceci dans le but de contenir la guerre civile émergente. Cet effort militaire s'accompagne d'une accélération dans la formation des forces de sécurité irakiennes. De la finalité sécuritaire découle alors l'objectif politique du *Surge* à savoir allouer un « répit » pour permettre au gouvernement central à Bagdad d'engager un processus politique de réconciliation nationale, unique garante de la stabilité du pays sur le long terme.

A la fin de l'année 2009, ce processus de réconciliation n'a pas abouti. De nombreux contentieux freinent sa réalisation. Qui plus est, le *Surge* s'est accompagné d'un revirement stratégique de la part d'une frange non-négligeable de l'insurrection arabe sunnite, qui s'est momentanément alliée aux forces de la Coalition dans la lutte contre Al Qaïda en Mésopotamie (AQM). Ce retournement d'alliance a été ponctué par la formation d'une véritable « armée sunnite », aidée et financée par les américains. Celle-ci pourrait, le cas échéant, constituer un élément perturbateur dans le processus de réconciliation nationale irakien. Surtout si le gouvernement ne respecte pas son engagement de les intégrer au sein des institutions politiques, administratives et sécuritaires du pays. De très nombreuses zones d'ombres, dont il sera question au cours de cette étude, constituent une multiplicité de facteurs d'instabilité potentiels. A cet ensemble, il est nécessaire d'ajouter le retrait total de l'ensemble des forces américaines à l'échéance du 31 décembre 2011 depuis la signature du SOFA.

L'objectif de ce mémoire est donc de déterminer « *En quoi la stratégie du Surge a-t-elle été à l'origine d'une amélioration sécuritaire en Irak, sans avoir endigué la tendance à la fragmentation politique et communautaire du pays, et quel en est l'impact sur ses Etats frontaliers ?* »

Pour ce faire, il s'agira dans un premier temps d'analyser la configuration sécuritaire actuelle en Irak (I- Une nouvelle configuration sécuritaire en Irak). Puis, il sera question de l'échec de la réconciliation nationale irakienne (II- L'impasse politique irakienne). Enfin, une dernière partie s'attachera à mettre en évidence les bouleversements induits par cette absence de réconciliation pour les Etats voisins de l'Irak (III- L'Irak, le Proche-Orient et le Golfe arabo-persique).

I- Une nouvelle configuration sécuritaire en Irak

A-Le recadrement de la stratégie militaire américaine après janvier 2007

1- Le pari du *Surge*

a- “Iraqi background” et rapport Baker-Hamilton

Le 22 février 2006, l’attentat, revendiqué par un groupe d’insurgés proche d’AQM, contre la Mosquée d’Or de Samarra, l’un des lieux saints les plus vénérés du Chi’isme duodécimain (celle-ci renferme les tombeaux de deux Imams et serait le lieu d’où le douzième, le Mahdi, aurait disparu lors de la Grande Occultation), est considéré comme l’évènement marquant le passage à une véritable guerre ethnique et confessionnelle de haute intensité en Irak. Face à l’embrasement dans le pays, une commission bipartisane, l’« *Iraq Study Group* », mandatée par le Congrès américain en mars 2006, est chargée d’évaluer la donne sécuritaire et de faire des recommandations quant à la stratégie à adopter pour rétablir la situation. Toute occupation entraîne une contestation, souvent violente mais dans ce cas-ci, « *en introduisant des objectifs comme la démocratisation de la société irakienne, les américains ont sécrété des adversaires qui pratiquent la guerre totale*³. » L’enjeu pour les insurgés (sunnites dans ce cas-ci) est de maintenir le chaos ambiant par des attentats spectaculaires dans le but d’aboutir à un départ des forces de la Coalition. Le timing est également bien choisi car, à l’époque, cet attentat « *survient alors que les américains tentaient à nouveau de se placer en retrait (derrière les forces irakiennes) et que l’assemblée élue (...) est incapable de constituer un gouvernement*⁴ ». La crise politique est partiellement résolue avec la nomination de Nouri Al Maliki en tant que Premier Ministre en avril cependant que ce dernier met des mois à s’accorder avec ses partenaires sur les postes au sein de son gouvernement. Concomitamment, la guerre interconfessionnelle, surtout entre milices sunnites et chi’ites, entraîne la mort de milliers de civils irakiens du fait d’attentats, enlèvements, exécutions sommaires...L’*Iraq Study Group* rend son rapport, généralement connu sous le nom de *Rapport Baker-Hamilton*, le 6 décembre 2006 au Président américain George W. Bush. Le rapport propose une stratégie qui « *consiste à réduire par trois le contingent américain et à faire un effort sur l’instruction, l’équipement et l’encadrement de*

³ GOYA Michel, *Irak, les armées du chaos*, Economica, Paris, 2008, page 143.

⁴ Ibid. page 201.

*l'armée irakienne. Le corps expéditionnaire (américain en Irak) comprendrait surtout 20 000 instructeurs, des forces spéciales et des unités d'intervention très mobiles*⁵ ». Le rapport semble prôner un retrait rapide de la majeure partie des personnels militaires américains au nombre de 132 000⁶ à l'époque. Ceci dans le but de se focaliser sur la formation de forces de sécurité irakiennes non-préparées à faire face à une explosion de violences d'une telle ampleur, et en proie à un sous-équipement ainsi qu'à de nombreuses désertions.

b- Le choix du *Surge*, définition et objectifs

Lors de son discours à la nation américaine, diffusé le 10 janvier 2007, le Président George W. Bush annonce la mise en place d'une nouvelle stratégie afin d'endiguer la guerre civile irakienne. La plan, intitulé *The Surge* (le « Sursaut »), ou originellement « *Baghdad Security Plan* », prévoit l'envoi de trente mille soldats supplémentaires, surtout à Bagdad. Ceci à rebours des recommandations du rapport *Baker-Hamilton* qui incitait à une réduction significative des effectifs militaires américains présents en Irak. Le Président « *a décidé de fonder sa « nouvelle stratégie » en Irak non sur le rapport Baker mais sur le rapport « Choosing Victory », issu du think-tank néoconservateur American Enterprise Institute, (...)*⁷ ». Le choix du *Surge* répond dans un premier temps à un impératif de politique intérieure pour le Président. En effet, les Républicains ont perdu les élections de *midterm* en novembre 2006. Cette défaite est due, pour majeure partie, à la gestion de la guerre en Irak par l'Administration Bush. Il s'agit donc de ne pas payer le prix d'une défaite militaire, politiquement très coûteuse, dans la perspective des élections présidentielles de novembre 2008. Dans cette optique, l'idée d'engager un retrait graduel des troupes apparaîtrait aux yeux de l'opinion publique américaine comme le prélude à la défaite. Le deuxième impératif est la situation sur le théâtre d'opérations. La stratégie du *Surge* doit atteindre deux objectifs principaux, l'un sécuritaire, l'autre politique, le second découlant du premier. « *L'augmentation rapide des troupes américaines, et leur déploiement dans les quartiers de Bagdad avaient pour but de suspendre la guerre civile et de créer une fenêtre d'opportunité à l'intention des hommes politiques irakiens pour qu'ils avancent vers la réconciliation nationale*⁸. » Il s'agit pour les soldats américains de revenir en première ligne alors qu'ils

⁵ Ibid. page 207.

⁶ THE INTERNATIONAL INSTITUTE FOR STRATEGIC STUDIES (IISS), *The Military Balance 2008*, Routledge, Londres, 2007, page 225.

⁷ DE HOOP SCHEFFER Alexandra, *Hamlet en Irak*, CNRS éditions, Paris, 2007, page 128.

⁸ The IISS, *The Strategic Survey 2008, The Annual Review of World Affairs*, Routledge, Londres, 2008, page 208.

avaient peu à peu laissé cette tâche aux irakiens. L'entreprise de sécurisation se couple également d'une accélération dans la formation des forces de sécurité irakiennes ainsi que d'une aide économique d'environ 1,2 milliards de dollars⁹, octroyée par Washington, dans le but de rétablir des services de bases aux populations dans les plus brefs délais après les combats.

c- La sécurisation de Bagdad

Comme l'indique son nom officiel, *Baghdad Security Plan*, le *Surge* est en premier lieu un plan destiné à rétablir la sécurité dans les quartiers de la capitale irakienne. Celle-ci est alors en proie à des violences menées par des milices sunnites et chi'ites, chacune cherchant à homogénéiser des quartiers autrefois mixtes à son profit. Face à cette situation, le gouvernement irakien s'était révélé incapable de réagir. L'échec de l'Opération « *En avant ensemble* », lancée par le gouvernement Maliki à la mi-juin 2006, en atteste de manière incontestable. « *Un proverbe irakien dit que : « là où va Bagdad, va l'Irak*¹⁰. » Or, Bagdad sombre à l'époque dans l'anarchie de même qu'elle constitue une tribune pour les milices qui se livrent à des attentats, expéditions punitives, et autres exécutions sommaires. Le plan de sécurisation comprenait deux phases, dont la première commença par l'envoi de troupes « *dans Bagdad le 14 février (2007), et devait atteindre son pic en juin, quand plus de 160 000 soldats américains devaient être déployés (dans l'ensemble du pays)*¹¹ ». L'effort de sécurisation était mené conjointement avec les forces de sécurité irakiennes et se concentrait avant tout sur le rétablissement de la sécurité pour les populations civiles. Le *Surge* s'accompagna d'une prise en considération beaucoup plus importante de l'image véhiculée par les soldats américains ce qui impliqua des changements parfois radicaux sur le théâtre d'opérations. En effet, « *la nouvelle politique américaine visait à ramener l'ordre dans Bagdad en donnant aux troupes un profil perçu comme plus accessible aux populations. Elles furent ainsi transférées de grandes bases militaires fortifiées (et donc totalement coupées des populations autochtones) vers les abords de la ville, parmi les populations*¹². » Enfin, la deuxième phase du plan commença lors du « pic » de juin lorsque des troupes furent « *envoyées dans les zones rurales en périphérie de Bagdad, qu'Al Qaïda en Mésopotamie et l'Armée du Mahdi utilisaient en tant que refuge ainsi que bases pour des opérations dans la*

⁹ GOYA Michel, *Irak, les armées du chaos*, op.cit., page 207.

¹⁰ Ibid., page 202.

¹¹ The IISS, *The Military Balance 2008*, op.cit., page 225.

¹² The IISS, *The Strategic Survey 2007, The Annual review of World Affairs*, Routledge, Londres, 2007, page 211.

*capitale*¹³ ». Une fois la capitale sécurisée, l'objectif était d'étendre les méthodes de « nettoyage » aux régions encore troublées par les violences intercommunautaires ainsi que d'encourager une rapide remise en état de fonctionnement des institutions de gouvernement étatique irakiennes.

- d- Un changement de paradigme dans la doctrine militaire américaine : de la démonstration de force au ciblage

La stratégie américaine du *Surge* a coïncidé avec un changement de paradigme dans la doctrine militaire en ce qui concerne la contre-insurrection. Les événements en Irak ont prouvé qu'il fallait avant tout se concentrer sur la sécurité des populations civiles avant de s'attaquer aux groupes d'insurgés. La flambée de violences, tout d'abord de la part de l'insurrection sunnite, puis de milices chi'ites rivales, n'est pas le fruit d'un antagonisme violent entre populations de confessions ou d'ethnies différentes. Elle résulte de l'impossibilité à combler le vide sécuritaire créé par l'effondrement du régime ba'athiste de Saddam Hussein. Pour combattre les insurgés, les américains ont pendant longtemps pratiqué la démonstration de force par des campagnes de destructions de villages et quartiers entiers. Egalement par l'irruption violente au sein des foyers irakiens. Cette méthode, loin de dissuader les civils de rejoindre l'insurrection ou de l'aider, de manière directe ou non, les y encourageait en alimentant le sentiment d'injustice. De même qu'en validant l'argumentaire de l'insurrection vis-à-vis des actions de l'Occupant. A l'époque, « *la guérilla (sunnite) est capable de remplacer ses pertes sans grande difficulté, et une stratégie fondée sur la seule destruction des combattants est largement vouée à l'échec*¹⁴. » Les méthodes de contre-insurrection employées lors du *Surge* sont inspirées d'un manuel de l'armée américaine publié en décembre 2006. Il s'agit pour l'essentiel de se focaliser sur les populations. Les nouvelles méthodes de combats incluent « *déploiements en tâche d'huile, patrouilles mixtes, déconcentration des troupes américaines, quadrillage du terrain et présence au plus près de la population*¹⁵ ». L'objectif de ce changement de paradigme consiste à enlever aux insurgés un vivier de recrutement auprès des populations civiles. Ceci par la mise en place de mesures destinées à faire évoluer la perception autochtone des forces de la Coalition dans un sens plus favorable. Cette volte-face dans la doctrine contre-insurrectionnelle n'est pas étrangère au

¹³ The IISS, *The Military Balance 2008*, op.cit., page 225.

¹⁴ GOYA Michel, op.cit., page 36.

¹⁵ DE DURAND Etienne in *Vers un éclatement de l'Irak ?*, conférence de l'IFRI, lundi 12 novembre 2007, consulté le 18 décembre 2008, disponible sur http://www.ifri.org/files/Moyen_Orient/cr_eclatementIrak_121107.pdf, page 2.

départ de Donald Rumsfeld du Secrétariat à la Défense après les *midterms* de 2006. Quoiqu'il en soit, il y a alors une prise de conscience que « *l'impératif de « gagner les cœurs et les esprits », (...) nécessite (...) un usage discriminé de la force, à rebours du combat conventionnel qui repose sur la puissance de feu¹⁶ ».*

2- Implications sur les théâtres d'opérations

a- La méthode Petraeus

La mise en place de la stratégie du *Surge* a également coïncidé avec la nomination, par le Président Bush, du général David H. Petraeus, en tant que Commandant en chef de la Coalition militaire en Irak, le 5 janvier 2007. Le général Petraeus avait été l'un des grands contributeurs du manuel de contre-insurrection de l'armée américaine de 2006. Son expérience à Mossoul lors de l'invasion américaine, à la tête de la 101^e division d'assaut aérien, où il s'est illustré par la réussite dans le maintien de l'ordre, a permis de dégager des méthodes d'occupation qu'il remettra en application lors du *Surge*. Petraeus a également été le premier commandant en charge de la mise sur pied et de l'instruction des forces de sécurité irakiennes, au sein du Commandement transitoire multinational pour la sécurité en Irak (MNSTC-I) à partir de juin 2004. Il a conscience que « *pour la population irakienne, l'armée américaine reste une force d'occupation impersonnelle et distante, (...), puisqu'ils vivent dans un archipel de bases à l'extérieur des villes¹⁷ ».* Toute la stratégie vise donc à rapprocher les civils des soldats de la Coalition. Petraeus se distingue également par une méticuleuse prise en considération des us et coutumes des populations locales. Il s'agit de s'imprégner de la culture irakienne pour agir à bon escient et éviter toute répétition des erreurs commises depuis l'invasion de mars 2003. Désormais, le but est de couper l'insurrection de ses relais au sein des populations civiles. « *Selon Petraeus, le centre de gravité est la population, qu'il s'agit cette fois non pas de détruire, mais de conquérir, y compris par la séduction¹⁸.* » La satisfaction des besoins de la population apparaît d'autant plus primordiale que le *Surge* s'accompagne d'une augmentation significative des troupes américaines. C'est pour cette raison qu'est mis l'accent sur les patrouilles mixtes afin d'impliquer au maximum les soldats

¹⁶ TAILLAT Stéphane, « Adaptation et apprentissage. Les forces terrestres américaines et la contre-insurrection en Irak », *Revue Française de Science Politique*, Vol.58, mai 2008, Presses de Science Po, Paris, page 774.

¹⁷ GOYA Michel, op.cit., page 23.

¹⁸ GOYA Michel, op.cit., page 30.

irakiens dans le quadrillage. Pareillement lors des opérations de combat. Ceci dans le but d'apparaître comme une simple force d'appui au service de ces derniers. Enfin, le Commandant en chef des forces de la Coalition insiste sur le respect de l'éthique de guerre et des règles du jus in bello de la part de ses troupes.

b- La recomposition d'un tissu économique et social

La remise sur pied des installations permettant de fournir les besoins essentiels à la population est l'un des piliers fondamentaux de l'offensive visant à conquérir « *les cœurs et les esprits* ». Par besoins essentiels, les populations irakiennes attendent surtout qu'on leur prodigue sécurité et emploi. Le taux de chômage est très élevé en Irak, les statistiques du gouvernement indiquant un taux compris dans une fourchette allant de trente à cinquante pourcent de la population active¹⁹. Dorénavant pour les soldats, « *la contre-insurrection ne se limite pas aux opérations militaires de contre-guérilla (...) mais intègre également des missions d'assistance et de reconstruction*²⁰ ». Il s'agit donc de mettre en place les structures permettant une reconstruction rapide des services de bases. De même que réparer les éventuels dégâts causés par des opérations de combats. Ceci sous-entend la formation des militaires à ce type de travaux or l'on s'aperçoit que celle-ci fut trop souvent négligée en Irak. En effet, « *les tâches civiles en matière de reconstruction et de stabilisation deviennent des responsabilités militaires par défaut*²¹. » A Bagdad, une fois que les zones de combats furent nettoyées, les militaires américains usèrent des fonds de reconstructions à cette fin. Le deuxième axe de cette stratégie de recomposition est la nécessité de sortir l'économie de son atrophie sachant que cette finalité est impossible sans un degré acceptable (aux yeux de la population) de sécurité. La participation américaine est ici indirecte car le but est de lutter contre l'inactivité des autochtones. Par ailleurs, ce raisonnement, s'il avait été appliqué dans l'ensemble de l'Irak dès l'invasion de 2003, aurait sans doute permis de réduire le bassin de recrutement pour l'insurrection et les milices locales. A Bagdad, et ailleurs ensuite, « *les Conseil locaux se virent donnés les moyens d'embaucher du personnel pour nettoyer les rues, les systèmes de traitement des eaux usées furent rénovés, les écoles (...) ré-ouvertes, et les stations électriques furent réparées*²² ». Par cette mesure keynésienne, les américains visaient

¹⁹ ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT, *Iraq's Country Profile 2008*, version électronique disponible après souscription sur www.store.eiu.com, page 3.

²⁰ TAILLAT Stéphane, « Adaptation et apprentissage. Les forces terrestres américaines et la contre-insurrection en Irak », op.cit., page 773.

²¹ DE HOOP SCHEFFER Alexandra, *Hamlet en Irak*, op.cit., page 86.

²² THE IISS, *The Strategic Survey 2007, The Annual review of World Affairs*, op.cit., page 212.

à permettre aux employés de se doter des moyens de consommer, ce qui entraînerait une réouverture des commerces et, *in fine*, un redémarrage, même fragile, du cycle d'activité économique.

c- La formation accélérée de forces de sécurité irakiennes

Reprenant l'une des conclusions du rapport *Baker-Hamilton*, la stratégie du *Surge* prévoit un effort massif en faveur de la formation et de l'instruction de forces de sécurité irakiennes, amenées à prendre le relais de la Coalition à terme. Il ne s'agit pas d'un hasard si le premier homme à la tête du MNSTC-I fut le général Petraeus. Les plans de l'Administration américaine concernant l'armée irakienne ont évolué d'un extrême à l'autre au cours de l'expérience irakienne. Au départ, Washington n'avait prévu qu'une armée résiduelle après la débelle de l'Etat irakien, entérinée par Paul Bremer à la tête l'Autorité Provisoire de la Coalition (CPA). Celle-ci eu pour conséquence la « *démobilisation de l'armée et des forces de sécurité et la dissolution des Ministères de l'Intérieur et de l'Information*²³ ». Face à la dégradation rapide de la situation sécuritaire, la Coalition mis sur pied dès juin 2004 le MSNTC-I. La stratégie du *Surge* comprend tout un volet sur la formation, l'entraînement, l'équipement, le soutien logistique, des troupes militaires et des effectifs de police irakiens. Petraeus a conscience que le *Surge* ne peut fonctionner sans le rétablissement d'une armée irakienne soumise à l'autorité du gouvernement de Bagdad. En effet, « *la stratégie américaine pour la victoire en Irak dépend de la capacité des forces armées irakiennes*²⁴ » à maintenir l'ordre et la sécurité au sein de la population. Il a donc fallu reconstruire tout un ensemble sécuritaire depuis la base et au prix d'un effort humain et financier gigantesque. En juillet 2008, l'armée irakienne comptait approximativement 250 000 hommes²⁵, les forces de police environ 288 000 individus²⁶. S'y sont ajoutés les gardes-frontières ainsi que les gardiens de sites dits sensibles, les forces de sécurité irakiennes comprennent aujourd'hui environ 750 000 hommes. Malgré des problèmes chroniques de sous-équipement ainsi qu'une dépendance toujours très importante envers le soutien américain, « *il y a un consensus général tendant à faire de l'armée irakienne une Success Story dans la tentative américaine de reconstruire l'Etat (irakien)*²⁷. » Pour preuve, la Coalition a peu à peu rendu aux irakiens le

²³ DE HOOP SCHEFFER Alexandra, *Hamlet en Irak*, op.cit., page 62.

²⁴ THE IISS, *The Military Balance 2008*, op.cit., page 226.

²⁵ LE MONDE, « L'Irak se prépare au retrait américain des villes fin juin », publié le 26 juin 2008, consulté le 29 juin 2008, disponible sur http://www.lemonde.fr/archives/article/2009/06/26/l-irak-se-prepare-au-retrait-americain-du-30-juin_1211693_0.html

²⁶ ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT, *Iraq's Country Profile 2008*, op.cit., page 15.

²⁷ THE IISS, *The Military Balance 2008*, op.cit., page 228.

contrôle des provinces du pays, se plaçant, après l'épisode de la sécurisation de Bagdad, dans une position de soutien. Le repli des troupes américaines le 30 juin 2009 constitue le plus grand test sur la capacité des forces armées irakiennes à assurer la sécurité dans le pays.

d- Un endiguement momentané de la guerre civile

« *En termes militaires, le Surge a indéniablement fonctionné, créant une pause dans l'implacable descente de l'Irak dans la guerre civile*²⁸. » La stratégie consistant à rétablir la situation par l'envoi de troupes supplémentaires pour sécuriser Bagdad, ses alentours, puis peu à peu l'ensemble du pays, a donc atteint sa finalité sécuritaire. Toutefois, il n'est ici question que d'un gain à court terme. Comme l'a souvent rappelé le général Petraeus, le *Surge* ne visait qu'à ouvrir une fenêtre pour permettre aux irakiens de parvenir à un accord politique sur une réconciliation nationale, unique garante de la stabilité à long terme du pays. En effet, « *la pause délivrée par le Surge avait pour but d'enclencher, et finalement être soutenue par, la transformation de l'Etat irakien. La (...) question était de savoir si les élites dirigeantes irakiennes étaient capables de relever ce défi*²⁹ ». Il est donc possible de considérer que l'Irak est stabilisé à courte échéance. Ceci malgré la persistance de foyers sporadiques de violences, surtout à Bagdad, mais aussi dans le Nord du pays à Mossoul et dans la ville disputée de Kirkuk dans la province d'At Ta'mim (qui n'a pas voté lors des élections provinciales de janvier 2009). Fait notable, il s'agit ici de trois agglomérations se trouvant sur des *lignes de faille*, c'est-à-dire des zones de contacts entre ethnies et/ou confessions diverses. En l'absence de réconciliation politique, qui constitue le second, et le plus important objectif du *Surge*, la possibilité d'une flambée de violences analogue à celle qu'a connu le pays en 2006 n'est pas à exclure dans le futur. Le *Surge* a donc permis la sécurisation de la mosaïque irakienne par une multiplication de succès et d'alliances tactiques mais sans gains stratégiques majeurs, à l'exception notable de la reconstruction des forces armées du pays. Toutefois, ici encore, l'armée est soumise à l'autorité politique ce qui ne peut que laisser circonspect sur une stabilisation sans réconciliation nationale effective. En définitive, le *Surge* a permis « *de juguler en partie le phénomène de décomposition et même de porter des coups sévères à la composante jihadiste mais au prix de compromis qui sapent souvent l'autorité du gouvernement irakien et sont lourds de menaces futures*³⁰ ».

²⁸ THE IISS, *The Strategic Survey 2008, The Annual Review of World Affairs*, op.cit., page 205.

²⁹ THE IISS, *The Strategic Survey 2007, The Annual Review of World Affairs*, op.cit., page 213.

³⁰ GOYA Michel, *Irak, les armées du chaos*, op.cit., page XXI.

B-Revirement sunnite, accalmie chi'ite

1- Composition et évolution de l'insurrection arabe sunnite

a- Panorama de l'insurrection sunnite

L'insurrection sunnite, qui apparaît très rapidement après la chute du régime de Saddam Hussein au printemps 2003, est loin d'être homogène. Il convient tout d'abord de noter que la composante arabe sunnite de la population a gouverné l'Etat irakien, quelque soit les formes de régimes, depuis son accession à l'indépendance en 1932. Or celle-ci, ne constituant que vingt pourcent environ de la population totale, perd, avec la chute du Ba'ath, son monopole sur le pouvoir central. Il apparaît alors évident que « *non seulement ce groupe, (...), a tout perdu avec l'effondrement du régime, mais, (...), il a également tout à perdre dans une démocratie représentative*³¹ » que les américains veulent établir dans le pays. L'insurrection arabe sunnite compte trois composantes majeures. En premier lieu se trouvent les loyalistes de l'ancien régime, que ce soit du parti Ba'ath ou de Saddam Hussein lui-même. La CPA possède une part de responsabilité dans la formation dans cette composante de l'insurrection, qu'il convient de ne pas négliger. En effet, « *la stratégie d'intervention minimale américaine (...), a permis aux anciens membres des services de sécurité démobilisés et aux loyalistes de l'ancien parti Ba'ath, de se regrouper et d'affirmer leurs propres intérêts*³² ». Il apparaît évident que la démobilisation de l'armée irakienne, ordonnée par Paul Bremer, a directement créé une part significative de l'insurrection. Le deuxième pilier est formé par les tribus sunnites ayant perdu leurs privilèges de même que subi un appauvrissement des suites de l'intervention étrangère. « *Beaucoup de tribus arabes sunnites ont souffert tant économiquement que politiquement. Une telle privation est devenue la raison clé expliquant pourquoi (...) elles prirent les armes contre les forces de la coalition*³³ ». Ces combattants luttent pour reconquérir leurs privilèges perdus. Enfin, la dernière composante est celle des jihadistes. Celle-ci n'est pas non plus totalement homogène cependant qu'elle possède un but final commun à savoir l'établissement d'un Califat. Elle intègre des combattants irakiens et étrangers. L'organisation la plus médiatique de cette frange de l'insurrection est AQM. Malgré l'hétérogénéité de ses composantes, l'insurrection arabe

³¹ Ibid., page 34.

³² DE HOOP SCHEFFER Alexandra, *Hamlet en Irak*, op.cit., page 90.

³³ KARAM Salam, "The Multi-Faced Sunni Insurgency: a personal reflection", *Civil Wars*, Vol.9, N°1, Taylor & Francis, Londres, mars 2007, page 94.

sunnite a réussi à se structurer après le reversement de l'Etat irakien du fait de l'hostilité commune aux forces de la Coalition, ainsi qu'au nouveau régime politique à Bagdad largement dominé par les partis chi'ites et kurdes.

b- La composante jihadiste en Irak

La frange jihadiste de l'insurrection arabe sunnite en Irak est sans nul doute celle qui mène le combat le plus idéologique. De part ses objectifs stratégiques et politiques, à savoir semer le chaos pour chasser la Coalition d'une terre d'Islam et y établir un Etat islamique régi par la charia, elle est également la plus radicale dans son discours, mais surtout dans ses actions. La plupart des mouvements jihadistes sont affiliés à l'organisation la plus médiatique de la composante, AQM, née après l'allégeance de l'organisation *Monothéisme et Jihad* du jordanien Abu Moussab Az Zarqaoui, à la nébuleuse en 2004. Malgré la disparition de son leader, le 6 juin 2006, après un bombardement américain et le fait que la stratégie du *Surge* l'ait grandement affaiblie, AQM garde une capacité d'action, surtout dans le Nord de l'Irak. Mossoul est à cet égard considérée comme un sanctuaire des jihadistes. Ces derniers se regroupent autour de deux courants, « *certain* d'entre eux *ne souhaitent pas dépasser le cadre de l'Irak alors que d'autres ont une vision plus internationaliste et panislamiste du Califat*³⁴. » Le premier courant est majoritairement composé de combattants irakiens alors que le deuxième est principalement constitué d'étrangers, venant surtout des pays du Golfe arabo-persique. A cet égard, la guerre en Irak, loin d'aider à la lutte contre le terrorisme mondial, a ouvert un nouveau front ainsi qu'un terrain d'entraînement pour les volontaires du jihad international. Quoi qu'il en soit, « *les frontières entre ces branches sont poreuses et on assiste fréquemment à des phénomènes de conversion, hybridation ou coopération entre elles mais aussi à des conflits.*³⁵ » Une autre des caractéristiques majeures de la composante jihadiste en Irak est son hostilité aux populations chi'ites, parfois peut-être plus qu'aux étrangers de la Coalition. En septembre 2005, Az Zarqaoui affirma qu'AQM déclarait « *une guerre totale aux chi'ites, où qu'ils se trouvent en Irak*³⁶ ». C'est également un groupe affilié à l'organisation qui commit l'attentat contre la Mosquée d'Or de Samarra, le 22 février 2006. La composante jihadiste a connu de nombreux revers avec le *Surge*, celui-ci ayant permis de réduire sa capacité de destruction. Enfin, sa propre conduite envers les populations arabes sunnites locales a détourné une grande partie de ses dernières de la cause du jihad

³⁴ GOYA Michel, *Irak, les armées du chaos*, op.cit., page 34.

³⁵ Ibid., page 35.

³⁶ KARAM Salam, "The Multi-Faced Sunni Insurgency: a personal reflection", op.cit., page 95.

international. Toutefois, AQM reste encore présente en Irak et se distingue toujours par sa capacité d'action, sachant que des cellules lui étant affiliées peuvent se mettre en place très rapidement.

c- *Al Sahwa*, le réveil sunnite

Au printemps 2007, dans la province d'Anbar, naît le mouvement du réveil. AQM, de part ses méthodes brutales envers les populations sunnites irakiennes, a vu ces dernières se retourner contre elle. En effet, « *AQM forçait violemment à l'adhésion d'un code de conduite strict, inspiré d'une application rigoriste de l'Islam et avait en vue de remplacer l'influence de chefs tribaux locaux par celle de ses propres émirs jihadistes, (...)*³⁷ » ce qui était inacceptable pour de nombreux irakiens. Les tribus sunnites d'Anbar s'allièrent donc avec les forces de la Coalition dans le but de chasser AQM. Concomitamment au *Surge*, les américains font volte-face et décident d'étendre la formule à l'ensemble des tribus arabes sunnites irakiennes. L'occasion est « *saisie très rapidement par le Commandement militaire américain et par le gouvernement irakien, qui offrirent des fonds et des armes*³⁸ ». De ce fait, l'insurrection arabe sunnite est très rapidement vidée de la majeure partie de ses composantes, surtout tribales et loyalistes. Il ne faut pas non plus oublier que l'épisode marque la naissance d'une véritable armée sunnite comprenant environ 100 000 hommes. Les milices du Réveil sont « *intégrées dans des unités de sécurité locale, les Concerned Local Citizens, CLC, et deviennent ainsi le fer de lance des opérations contre AQM, (...)*³⁹ ». Ceci porte un coup très sévère à AQM qui se retrouve privée de la quasi-totalité de ses soutiens locaux. A cet égard, il apparaît très distinctement que le Réveil constitue « *la seconde raison, et sans doute la plus décisive, à la base de l'amélioration sécuritaire*⁴⁰ » en Irak. Une autre conclusion veut que la stratégie du *Surge* ait été à l'origine de la décrue des violences en Irak de concert avec le mouvement du Réveil sunnite. C'est la combinaison du renforcement des troupes à Bagdad, avec la tentative d'insuffler une dynamique économique, et de l'alliance avec les tribus sunnites qui a permis aux forces de la Coalition de réduire drastiquement le cycle d'attentats et de porter un coup décisif à l'insurrection sunnite. Toutefois, l'armement de milices sunnites tend à rendre illusoire un désarmement des autres cependant qu'il est prévu par la

³⁷ THE IISS, *The Strategic Survey 2007, The Annual Review of World Affairs*, op.cit., page 209.

³⁸ Idem.

³⁹ TAILLAT Stéphane, « Adaptation et apprentissage. Les forces terrestres américaines et la contre-insurrection en Irak », op.cit., page 780.

⁴⁰ KAHL Colin, « Thinking Strategically About Iraq : Report From a Symposium », *Middle East Policy*, Vol.XV, N°1, Printemps 2008, Middle East Policy Council, Washington D.C., page 85.

Constitution de 2005. Enfin, elle complique encore davantage le jeu politique avec le retour des sunnites qui avaient dans un premier temps boycotté les institutions centrales du nouveau régime.

d- Un revirement stratégique

La plus grande source d'inquiétude pour la Coalition, ainsi que pour le gouvernement irakien, est la perspective d'une seconde volte-face des *Sahwa*. Il convient de prendre ce cas de figure très au sérieux. Tout d'abord, les sunnites disposent dorénavant d'une « armée », ce qui oblige les partis au pouvoir en Irak, notamment le parti *Da'awa* du Premier Ministre Nouri Al Maliki, à faire une place à la composante arabe sunnite dans le jeu politique. En effet, « *la décision des tribus sunnites et des insurgés loyalistes (...) met à jours les efforts des sunnites pour éliminer la menace d'AQM, en finir avec leur marginalisation politique, et se positionner face aux chi'ites dans la perspective d'un départ américain*⁴¹ ». L'objectif des sunnites est de revenir sur la scène politique après avoir constaté qu'ils avaient plus à perdre en s'isolant et en soutenant l'insurrection. Comme l'a prouvé le boycott des élections de 2005. Qui plus est, il ne faut pas oublier que cette composante de la société irakienne, de part sa position dominante au sein de l'Etat irakien pendant des décennies, a développé un patriotisme important. Ce faisant, la greffe des jihadistes n'a pas pris. Ceci d'autant plus si sont prises en compte les méthodes violentes de gestion de ces derniers. En définitive, le revirement sunnite émane d'un calcul tactique simple à savoir qu'ils auront plus de chances de faire valoir leurs intérêts propres par une participation politique. En hypothèse, « *la consolidation des groupes sunnites pourrait augmenter les chances d'obtenir et de consolider un arrangement négocié (...)*⁴² » en vue d'une réconciliation nationale. Cependant, en cas d'insatisfaction de leur demande, la plupart des chefs tribaux sunnites ont déjà averti qu'ils n'hésiteraient pas à se joindre à nouveau à l'insurrection. De plus, il convient de garder à l'esprit que « *pour beaucoup de sunnites, une réconciliation nationale signifie leur restauration – il ne s'agit pas de partager le pouvoir mais de reconquérir le contrôle de l'Etat*⁴³. » C'est ici que prend corps l'acception selon laquelle la stratégie du *Surge*, loin d'avoir réglé la question du délitement de la société irakienne par une succession d'arrangements tactiques, a peut-être introduit les germes d'une conflagration future. Les

⁴¹ Idem.

⁴² Ibid, page 89.

⁴³ SIMON Steven, "The Price of The Surge: How US Strategy is Hastening Iraq's Demise", *Foreign Affairs*, Vol.87, N°3, mai 2008, Council of Foreign Relations, New York, page 68.

risques d'un nouveau revirement de la part des anciens insurgés sunnites ne sont pas à exclure si les chefs tribaux estiment leurs intérêts non satisfaits. Ceci d'autant plus après l'entame du retrait américain, commencé le 30 juin 2009.

2- Accalmie chi'ite et implications

a- La trêve mahdiste

Du côté chi'ite, qui représente environ soixante pourcent de la population totale en Irak, le *Surge* s'est accompagné d'une réduction des violences, de la part des milices envers les populations sunnites, mais également entre milices chi'ites rivales. L'Armée du Mahdi, dont le chef est le jeune leader religieux Moqtada Al Sadr, est l'une des plus influentes d'entre elles en Irak, notamment à Bagdad. En effet, « *le nombre de supporter d'Al Sadr dépasse l'ensemble de la population arabe sunnite*⁴⁴ » d'Irak. Si le plan de sécurisation de Bagdad avait pour but de porter un coup sévère à l'insurrection sunnite, il visait également à affaiblir l'Armée du Mahdi, bien infiltrée au sein des populations chi'ites de la capitale, surtout dans le quartier populaire et déshérité de Sadr City. L'accalmie de violences constatée de la part de cette milice émane à la fois du *Surge* mais aussi de la volonté de Moqtada Al Sadr. Tout d'abord, il est indéniable que la seconde phase du *Baghdad Security Plan*, qui visait à chasser les miliciens mahdistes de leurs repères en périphérie de la ville, leur a porté un coup sévère. Qui plus est, l'accélération de la formation des forces armées irakiennes a permis au gouvernement central de remporter des victoires importantes sur la milice. La plus significative d'entre elles étant l'opération « *La charge des chevaliers* », lancée le 25 mars 2008 par le gouvernement Maliki pour reprendre le contrôle de Basra. Mais, « (...) *le déclin de la violence entre communautés émane largement d'une décision tactique prise par la milice de Moqtada Al Sadr*⁴⁵ ». Sadr s'est retiré de la coalition gouvernementale en septembre 2007 suite au refus de Maliki d'appeler au départ des forces de la Coalition. Il s'est également opposé au calendrier de retrait américain prévu par le SOFA Toutefois, l'Armée du Mahdi a mis en sommeil ses cellules pour deux raisons principales. En premier lieu, « *les mouvements chi'ites tendent (...) à se fractionner, en particulier l'Armée du Mahdi*⁴⁶ ». Sadr a donc entrepris une purge des éléments contestataires au sein de sa milice. Enfin, malgré sa volonté

⁴⁴ KASTURI Bashyam, "Nationalism and the Civil War in Iraq", *Aakrosh*, Vol.11, N°39, avril 2008, Forum for Strategic and Security Studies, New Delhi, page 93.

⁴⁵ THE IISS, *The Strategic Survey 2007, The Annual Review of World Affairs*, op.cit., page 212.

⁴⁶ GOYA Michel, *Irak, les armées du chaos*, op.cit., page 196.

d'un départ immédiat des GI's, Sadr, qui exclu une partition du pays, a conscience de la nécessité d'une présence américaine pour l'éviter. Moqtada Al Sadr a donc choisi d'attendre le départ des troupes de la Coalition, sachant que son « *réservoir d'un million d'hommes en âge de porter les armes est une source de recrutement presque inépuisable*⁴⁷ ».

b- Le déplacement progressif de la violence intra chi'ite vers le terrain politique

Avec le *Surge*, ainsi que le renforcement de l'armée irakienne, l'ensemble des grands partis politiques chi'ites, et avec eux leurs milices, ont changé de stratégie et laissé la violence momentanément de côté pour se concentrer sur le combat politique⁴⁸. Il faut rappeler ici que les milices chi'ites se sont affrontées entre elles pour le contrôle des provinces du Sud de l'Irak. Si ces mouvements ont effectivement entamé un virage radical en se focalisant sur la bataille politique, ils n'en gardent pas moins leurs capacités d'actions violentes. Le rapport de forces entre partis politiques chi'ites a évolué depuis l'entame du *Surge*. Initialement, il était possible de dégager deux tendances opposées à savoir d'un côté les partis islamistes parmi lesquels se trouvaient principalement *l'Assemblée Suprême de la Révolution Islamique en Irak* (ASRII) de feu Abd Al Aziz Al Hakim⁴⁹ ainsi que le parti *Da'awa* du Premier Ministre Nouri Al Maliki. Ces deux partis sont sortis vainqueurs des législatives de décembre 2005 et sont membres de la Coalition de partis chi'ites à l'Assemblée irakienne, *l'Alliance Irakienne Unie*. Cette dernière est elle-même membre de la Coalition gouvernementale avec les partis kurdes. Ces partis « *conservent des liens étroits avec l'Iran (...), mais ils jouent le jeu de la collaboration avec la Coalition*⁵⁰ ». Cette tendance fut contestée par le mouvement de Moqtada Al Sadr, partisan du nationalisme irakien. Pour lui, « *le départ immédiat des troupes américaines, (...), le rétablissement d'un gouvernement central irakien fort, (...), un Irak uni, est ce qui l'a amené à refuser le fédéralisme*⁵¹ ». Avec le *Surge* et l'ensemble de la campagne américaine de pressions à son encontre, Al Maliki a entamé une évolution qui a fait voler en éclats les deux mouvances. Aux élections provinciales du 31 janvier 2009, Maliki s'est présenté à la tête d'une *Coalition pour l'Etat de droit*, ouvertement en opposition avec la voie fédéraliste. Schématiquement aujourd'hui, les partis politiques chi'ites semblent se regrouper

⁴⁷ Ibid., page 83.

⁴⁸ Le « Pacte d'honneur » scellé entre l'ASRII et les Sadristes à la fin 2007 en atteste.

⁴⁹ Décédé le 26 août 2009 en République islamique d'Iran et auquel a succédé son fils Ammar Al Hakim.

⁵⁰ Ibid., page 74.

⁵¹ LUIZARD Pierre-Jean, « La communauté chi'ite, première victime de l'implosion de la société irakienne », *Hérodote*, N°124, janvier-mars 2007, La Découverte, Paris, page 142.

selon un tropisme fédéraliste ou « centraliste »⁵². Du côté « centraliste » se trouvent actuellement *Da'awa* et les Sadristes. Du côté fédéraliste, reste l'ASRII. Les élections législatives, initialement prévues pour janvier 2010⁵³, seront décisives cependant qu'elles comportent de gros risques sachant que les vaincus sont susceptibles de réactiver leurs milices. Notamment l'ASRII dont la Brigade Badr reste l'une des plus influentes du pays et dont le « Pacte d'honneur » avec l'Armée du Mahdi pourrait rapidement voler en éclats.

c- Le difficile passage de témoin aux forces armées irakiennes

La baisse graduelle de la violence interconfessionnelle au cours des années 2007 et 2008 s'est accompagnée d'un retrait progressif des forces de la Coalition, en tant que « premières lignes », dans les opérations de maintien de l'ordre. Parallèlement, les dernières années ont vu la montée en puissance de l'armée irakienne qui a, peu à peu, repris la gestion sécuritaire des provinces du pays. Ce passage de témoin s'est effectué graduellement eu égard aux nombreuses difficultés rencontrées. Il y a tout d'abord des problèmes structurels. En effet, l'armée irakienne a été totalement reconstruite, or la formation de personnels militaires prend un temps considérable. L'armée irakienne est également très dépendante des américains pour son approvisionnement en équipements militaires. Elle cherche d'ailleurs depuis quelques temps à diversifier ses sources sur le marché mondial cependant que Washington écrase pour l'instant la concurrence. De même, se pose un problème de méthode de combats sur les théâtres d'opérations. Si la stratégie du *Surge* a coïncidé avec une prise en considération de l'impératif d'allier opérations militaires et reconstruction dans la doctrine américaine, cela ne semble pas être le cas pour l'armée irakienne. Pour les soldats irakiens, « *l'idée d'intégrer l'action militaire avec des actions économiques, humanitaires ou psychologiques leur est étrangère*⁵⁴. » La pierre angulaire du *Surge* était de se concentrer non sur la puissance de feu des insurgés mais sur les populations. Or l'attitude de l'armée irakienne semble contredire ce postulat et peut constituer une menace susceptible d'engendrer une reprise des violences interconfessionnelles. La dernière difficulté concernait la volonté politique de faire des forces armées irakiennes un instrument prépondérant du maintien de l'ordre dans le pays. Les forces de polices ont pendant longtemps été privilégiées par Bagdad, du fait de leur infiltration par les milices chi'ites. C'est au cours de l'année 2007 que le rapport a commencé à évoluer.

⁵² Ce tropisme n'étant toutefois pas fondamental suivant la conjoncture. L'alliance entre l'ASRII et les Sadristes pour les prochaines élections législatives en atteste.

⁵³ L'incertitude demeure toutefois quant à la date d'organisation du scrutin du fait des blocages institutionnels.

⁵⁴ Ibid., page 170.

Originellement, « *au sein du gouvernement lui-même, la position du Premier Ministre est constitutionnellement faible*⁵⁵ ». L'évènement déterminant a été la création de l'*Office of Commander in Chief* (OCIC), qui parasita l'ensemble de la hiérarchie institutionnelle à laquelle l'armée était soumise, au profit du seul office du Premier Ministre, qui a considérablement consolidé sa position au sein des institutions centrales depuis lors.

d- Les Etats-Unis, clé de voûte de la mosaïque irakienne ?

L'amélioration sécuritaire des derniers mois en Irak a permis la signature d'un SOFA que l'actuel, et nouveau, locataire de la Maison Blanche tient à respecter. En effet, « *le Président américain, Barack Obama, a annoncé que la présence de troupes Américaines sera réduite à 35 000 – 50 000 hommes d'ici à août 2010*⁵⁶ », pour un retrait total le 31 décembre 2011. Malgré la volonté affichée de respecter le calendrier fixé, il convient de prendre en considération la possibilité d'une reprise des violences qui viendraient contrecarrer l'agenda militaire. En l'absence de réconciliation politique entre les différentes composantes de la société irakienne, il n'est pas impossible que les Etats-Unis se retrouvent pris en otage. Aujourd'hui, « *le rôle de l'armée américaine est moins de protéger les irakiens que de leur donner l'assurance psychologique qu'ils peuvent affronter ce qui les attend*⁵⁷ » après le départ de la Coalition. Malgré les discours optimistes mais prudents de la part des américains, voire prématurément triomphants de la part de certains membres du gouvernement irakien, les risques d'une nouvelle conflagration demeurent. En premier lieu, l'« armée » sunnite constituée, financée et armée après la formation des milices *Sahwa* est-elle disposée à faire allégeance au gouvernement irakien ? En effet, il est nécessaire de garder à l'esprit que « *les (...) CLC qui patrouillent maintenant dans leurs quartiers sont payés par l'armée américaine et sont loyaux au général Petraeus (aujourd'hui le général Odierno), pas à Maliki*⁵⁸ ». Seule une réconciliation nationale satisfaisant les intérêts de la composante arabe sunnite irakienne est susceptible de mener les CLC à se soumettre au pouvoir central. Si tant est que celui-ci accepte, et possède les moyens, d'honorer son engagement d'en intégrer une partie au sein des forces de sécurité, et de trouver des emplois gouvernementaux aux autres. Dans un second

⁵⁵ THE IISS, *The Strategic Survey 2007, The Annual Review of World Affairs*, op.cit., page 214.

⁵⁶ ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT, *Country Report April 2009*, version électronique disponible après souscription sur www.store.eiu.com, page 5.

⁵⁷ RUBIN Alissa J., « Iraqis Preparing for Life after the U.S. leaves », *Global New York Times*, publié et consulté le 1er février, disponible sur http://www.nytimes.com/2009/02/01/world/africa/01iht-assess.4.19849748.html?pagewanted=1&_r=1

⁵⁸ LYNCH Mark, « Thinking Strategically About Iraq : Report From a Symposium », *Middle East Policy*, op.cit., page 100.

temps, il apparaît évident que les milices chi'ites attendent patiemment le retrait définitif des troupes de la Coalition tout en gardant leurs capacités d'actions militaires. *In fine*, « *tout le monde comprend, (...) que les américains ont remplacé Saddam Hussein dans le rôle de clé de voûte d'une nation qui se délite mais qui sans eux basculerait complètement dans le chaos*⁵⁹ ». L'impératif d'une réconciliation nationale constitue donc l'enjeu majeur quant à la pérennisation de la fragile « fenêtre de sécurité » allouée par le *Surge*.

Le *Surge* a donc engendré un espace de relative stabilité en matière de sécurité en Irak. Par un recadrement dans la doctrine militaire, ainsi que dans le mode opératoire contre-insurrectionnel, par la volte-face des composantes loyalistes et tribales de l'insurrection sunnite de même que l'auto-mise en veille des milices chi'ites, le *Surge* a réussi son entreprise sécuritaire. Toutefois, en l'absence d'une réconciliation politique nationale, une reprise des violences inter et intra-communautaires est plus que probable.

⁵⁹ GOYA Michel, *Irak, les armées du chaos*, op.cit., page 215.

II-L'impasse politique irakienne

A-Les conséquences de la communautarisation

1- Une amélioration sécuritaire au prix d'une partition communautaire

a- La « purification » communautaire

La stratégie du *Surge* en Irak n'est pas l'unique facteur à l'origine de la baisse sensible des violences interconfessionnelles constatée depuis 2007. En effet, il apparaît aujourd'hui que le nettoyage ethnique et confessionnelle, entrepris par les milices des diverses communautés, a, de part sa réussite, permis d'atténuer le phénomène. Effectivement, « *l'une des explications de la récente réduction de la violence est certainement le fait que l'épuration « sectaire » a réussi dans les nombreuses anciennes zones de peuplement mixtes*⁶⁰. » A l'heure actuelle, il n'y a plus que quelques zones où il est possible de constater une mixité communautaire et il est entendu que ces « zones de failles » (principalement Bagdad, Mossoul et Kirkuk) demeurent très instables. Depuis 2006, « *la guerre civile a vu s'arc-bouter sur leur territoire les diverses communautés, en Irak, sunnites et chi'ites s'expulsent réciproquement des quartiers où ils sont minoritaires*⁶¹. » Cette situation n'est pas sans rappeler celle du Liban au cours de la guerre civile de 1975 à 1990. Les provinces ethniquement et/ou confessionnellement « pures » jouissent à l'heure actuelle d'une stabilité accrue par rapport à celles où se côtoient diverses communautés. En créant des zones de peuplement homogènes, la guerre civile a détruit l'équilibre démographique en Irak. Ceci pose des problèmes de logement, d'approvisionnements. Certains quartiers deviennent surpeuplés d'où une paupérisation qui, cumulée à la frustration d'avoir été chassés du domicile, crée un terreau fertile au développement de la criminalité, ainsi qu'un bassin de recrutement quasi-inépuisable pour les milices. En 2009, il est estimé que depuis le début de l'intervention de la Coalition en mars 2003, plus de quatre millions d'irakiens ont fui leur domicile, soit à l'étranger, soit en Irak.⁶² Pour sa part, « *le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés estimait au printemps 2007 (...) à 365 000 le nombre de personnes déplacées depuis l'attentat de Samarra (le 22 février 2006), ces flux se poursuivant à une fréquence mensuelle*

⁶⁰ LYNCH Mark, « Thinking Strategically About Iraq : Report From a Symposium », *Middle East Policy*, op.cit., page 104.

⁶¹ DUFOUR Jean-Louis, « L'état des guerres post 11 septembre », sous la dir., CHAIGNEAU Pascal, *Enjeux diplomatiques et stratégiques 2007*, Economica, Paris, 2007, page 193.

⁶² KAHL Colin, « Thinking Strategically About Iraq : Report From a Symposium », *Middle East Policy*, op.cit., page 86.

de 50 000⁶³ ». L'homogénéisation communautaire est donc l'un des facteurs majeurs dans la baisse des violences confessionnelles des derniers mois en Irak. Elle porte en elle tous les germes d'une polarisation et d'une fragmentation de la société irakienne qui pourrait, le cas échéant, être à l'origine d'une nouvelle conflagration.

b- Les « Murs de Bagdad »

Le *Baghdad Security Plan* est à l'origine de l'une des mesures les plus symboliques marquant le regroupement des communautés irakiennes, au sein de zones hermétiquement fermées aux autres. En effet, lors de l'intervention des forces américaines et irakiennes le 14 février 2007, « une mesure plus contestée a consisté à enfermer les dix secteurs les plus difficiles derrière des murs de béton de trois ou quatre mètres de haut avec une seule porte d'accès afin de constituer ce que les américains nomment des *gated communities*, (...)»⁶⁴. Si cette stratégie de ghettoïsation des diverses communautés à Bagdad a indéniablement fait ses preuves en matière de sécurité, force est de constater qu'elle sépare physiquement les communautés sunnites et chi'ites de la ville et constitue également une barrière psychologique se répercutant sur l'ensemble du pays. Par la même, les « Murs de Bagdad » font désormais la preuve qu'une stabilisation sécuritaire de l'Irak n'est possible que par une séparation stricte de communautés se côtoyant jadis, pour reprendre le proverbe selon lequel là où va Bagdad, va l'Irak. Sur un plan strictement politique, cela n'augure pas d'une réconciliation nationale future mais plutôt d'un jeu politique où les partis issus des diverses communautés s'allieraient en fonction d'intérêts à court terme, sans un règlement des questions essentielles. Surtout avec le risque d'une réaction violente de la part des partis exclus du pouvoir. Dans le même ordre d'idée que la séparation physique des quartiers de Bagdad, le gouvernement irakien est, lui aussi, coupé de la réalité quotidienne de la population baghdadië. En effet, les principaux ministères, ainsi que la présidence et certains bâtiments administratifs, se trouvent reclus au sein de la *Green Zone*, véritable fort situé sur la rive occidentale du Tigre et protégé par des murs analogues à ceux mis en place dans certains quartiers lors de l'épisode du *Surge*. Quoiqu'il en soit, l'enfermement du gouvernement au sein de la *Green Zone* n'est pas un gage de légitimité pour l'Etat central qui se retrouve en compétition avec de nombreux acteurs locaux pour prodiguer les services de base. Ceci d'autant plus que « l'intervention américaine a (...), inventé un nouvel univers de conflictualité duquel émerge une multiplicité d'acteurs qui

⁶³ BENRAAD Myriam, « L'Irak dans l'abîme de la guerre civile », *Politique étrangère*, printemps 2007, IFRI, Paris, page 20.

⁶⁴ GOYA Michel, *Irak les armées du chaos*, op.cit., page 208.

*cherchent à imposer leur propre projet de changement de régime*⁶⁵ ». Accentuant encore plus fortement la fragmentation politique et sociale du pays.

c- Territorialisation et clanisation de la sécurité

S'ajoutant à la polarisation et à l'homogénéisation communautaire en Irak, les populations se sont également tournées vers des acteurs locaux pour assurer leur sécurité. En effet, « *la dissolution de l'armée irakienne et l'inhérent vide sécuritaire qu'elle a engendré, ont davantage encouragé la militarisation au niveau local*⁶⁶. » Ce faisant, une multitude de milices armées se sont créées en Irak et concurrencent l'Etat central en matière de maintien de l'ordre. Du fait de la *debellatio* entreprise par Paul Bremer à la tête de la CPA, les populations, demandant sécurité et emplois, se sont tournées vers les partis-milices qui ont entrepris d'assurer le maintien de l'ordre et de remettre en état les services de bases. L'exemple le plus flagrant fut le rôle social joué par l'Armée du Mahdi dans le quartier de Sadr City à Bagdad. De plus, ces acteurs locaux disposent de ressources importantes. En effet, s'ils n'ont pas grand mal à recruter des hommes, ils ne sont pas non plus dépourvus en armements. « *Le pillage de dépôts que la Coalition a été incapable de contrôler complètement a fourni des munitions pour des dizaines d'années*⁶⁷. » Cette tendance d'une sécurisation au niveau local tend à confirmer le phénomène de fragmentation politique et social en Irak. Elle est aussi porteuse des germes d'affrontements entre milices rivales et au sein même des communautés irakiennes car « *les acteurs locaux poursuivent leur propre agenda de transformation sociale suivant leurs intérêts et leur vision propre de ce qu'est la stabilité en Irak (...)*⁶⁸ ». Pour preuve les affrontements auxquels se sont livrées certaines milices chi'ites dans le centre ville de Basra avant l'opération de « nettoyage » du gouvernement Maliki en mars 2008. Le *Surge* a également été à l'origine d'un renforcement des tribus sunnites qui pourrait devenir une source d'instabilité à long terme. Pour l'instant, les sunnites semblent relativement unis derrière leur volonté de briser leur ostracisme. Cependant, il n'est pas improbable que des rivalités déstabilisatrices apparaissent dans le futur. En effet, « *en renforçant les tribus sans réguler leur relation avec l'Etat, les américains leur ont donné la possibilité de se battre pour le contrôle au niveau local*⁶⁹. » Au niveau

⁶⁵ DE HOOP SCHEFFER Alexandra, *Hamlet en Irak*, op.cit., page 84.

⁶⁶ Ibid., page 107.

⁶⁷ GOYA Michel, op.cit., page 36.

⁶⁸ DE HOOP SCHEFFER Alexandra, *Hamlet en Irak*, op.cit., page 96.

⁶⁹ SIMON Steven, « The Price of The Surge: How US Strategy is Hastening Iraq's Demise », op.cit., page 68.

sécuritaire, la situation actuelle tendrait à être analogue à celle des seigneuries du Moyen Age européen avec tous les risques de guerres incessantes entre acteurs locaux que cela sous-tend.

d- Le cas du Kurdistan irakien

La constitution irakienne de 2005 a reconnu la Région autonome du Kurdistan qui s'étend sur les trois provinces « kurdes » d'As Suleimaniya, Dohuk, et Erbil, ainsi que sur une partie des provinces de Ninive et Diyala. Le Kurdistan irakien est ethniquement homogène et « *les kurdes, dans leur immense majorité supportent le concept d'indépendance*⁷⁰ ». Contrairement aux autres communautés dans le pays, et surtout en opposition aux arabes, chi'ites ou sunnites, les kurdes ne se sentent pas irakiens. La langue arabe n'est d'ailleurs plus parlée par les jeunes générations. La barrière de la langue venant ainsi créer un fossé supplémentaire entre le Kurdistan et le reste de l'Irak. Les kurdes ont beaucoup gagné avec le renversement du régime ba'athiste en 2003. Ils ont participé activement à la remise en état des institutions du gouvernement central pour asseoir définitivement leur marche vers l'auto-détermination. La Présidence de la République ainsi que les Affaires étrangères leurs sont dévolues actuellement. En 2005, la Constitution « *fut essentiellement un pacte kurdo-chi'ite de partage du pouvoir. Elle appelait au fédéralisme en allouant de larges pouvoirs aux provinces constituant la Région*⁷¹ » autonome. Le Kurdistan constitue à cet effet un véritable « Etat dans l'Etat ». Fait non négligeable, celui-ci est allié aux américains. Etant ethniquement homogène et donc relativement stable vis-à-vis du reste du pays, il est plus à même d'attirer les investisseurs étrangers. Ceci d'autant plus que son sous-sol regorge de matières premières, au premier rang desquelles du pétrole. Depuis le 1^{er} juin 2009, la Région autonome exporte vers l'étranger son propre pétrole. Le gouvernement central à Bagdad juge les contrats internationaux de développement et d'exploitation des champs pétroliers signés illégaux en l'absence d'une solution juridique à la répartition des revenus. Les tensions entre le gouvernement régional d'Erbil et Bagdad peuvent être sources d'instabilité d'autant plus que « *les kurdes ont obtenu que les bataillons de l'armée stationnés au Kurdistan soient ethniquement purs* », *constituant la véritable armée nationale d'un pays indépendant de fait*⁷². » Enfin, la région revendique des territoires considérés comme historiquement kurdes mais « arabisés » sous Saddam Hussein. Pour le gouvernement central, qui n'a pas organisé le

⁷⁰ BARKEY Henry J., LAIPSON Ellen, "Iraqi Kurds and Iraq's Future", *Middle East Policy*, Vol. 12, N°4, Hiver 2005, Middle East Policy Council, Washington D.C., page 69.

⁷¹ Ibid., page 66.

⁷² GOYA Michel, *Irak, les armées du chaos*, op.cit., page 179.

référendum prévu par la Constitution sur le statut de Kirkuk, il est aujourd'hui hors de question d'accéder à ces demandes.

2- Des questions majeures en suspens

a- Des « zones de failles » toujours instables : Bagdad, Mossoul, Kirkuk

Preuve des effets « stabilisateurs » de l'homogénéisation communautaire, les dernières zones troublées par les violences interconfessionnelles et/ou interethniques sont les « lignes de failles », c'est-à-dire les régions où les communautés se côtoient directement. Malgré le plan de sécurisation de la ville, le *Surge* n'a pas éradiqué les vagues des violences qui frappent encore Bagdad. La série d'attentats dont ont été victimes certains quartiers chi'ites de la capitale, à l'approche de la date symbolique du retrait américain des villes irakiennes du 30 juin 2009, en atteste⁷³. La deuxième ville du pays, Mossoul, est également un foyer de tensions et est considérée comme l'un des derniers sanctuaires d'AQM. La ville est majoritairement peuplée d'arabes sunnites auxquels fait face une importante minorité kurde. On y trouve également des populations chrétiennes (assyriens) et turkmènes. La situation sécuritaire dans la ville est très volatile. D'autant plus que la Région autonome du Kurdistan réclame le rattachement de la rive orientale de la province de Ninive, dont Mossoul est la capitale administrative, à sa juridiction ce qui est inacceptable pour Bagdad. Cette situation n'a pas manqué de créer des tensions qui s'exacerbent depuis le renforcement de la position de Nouri Al Maliki. En effet, « *Maliki et ses supporters sont résolument opposés aux demandes territoriales kurdes et assurent qu'ils n'y a pas de « territoires disputés » dans les provinces de Ninive, Diyala ou Kirkuk (At Ta'mim), étant donné qu'elles ont été traditionnellement reconnues comme distinctement irakiennes*⁷⁴. » Les relations entre le Premier Ministre et le Président de la Région autonome, Massoud Barzani, sont très mauvaises. D'autant plus que la question du statut de la ville de Kirkuk n'a toujours pas été réglée. « *La ville est divisée autour des trois communautés (arabes, turkmènes et kurdes), et les six dernières années ont témoigné d'une ségrégation toujours plus importante des communautés au sein leurs districts*⁷⁵. » Les kurdes réclament le rattachement de cette ville, à proximité de laquelle se trouvent des champs riches en hydrocarbures, à la Région autonome

⁷³ Les attentats du 25 octobre 2009 en sont également une nouvelle démonstration.

⁷⁴ STANSFIELD Gareth, ANDERSON Liam, « Kurds in Iraq: The Struggle Between Bagdad et Erbil », *Middle East Policy*, Vol. XVI, N°1, Printemps 2009, Middle East Policy Council, Washington D.C., page 135.

⁷⁵ Ibid., page 138.

et le référendum prévu par l'article 140 de la Constitution leur assurerait sans doute la victoire. La récente montée en puissance des institutions centrales et les mauvaises relations qu'elles entretiennent avec Erbil est une source de tensions arabo-kurdes.

b- Communautarisation de la vie politique irakienne

La communautarisation de la vie politique irakienne est un élément reflétant indubitablement le regroupement des communautés entre elles. Dans l'Irak actuel, il n'y a pas une seule force politique transcommunautaire ayant un poids important. La *Coalition pour un Etat de droit* du Premier Ministre Maliki est ouverte à toutes les composantes de la société irakienne. Cependant, lors des provinciales du 31 janvier 2009, celle-ci ne l'a emporté qu'au sein de provinces peuplées par des populations chi'ites. Sur le même modèle, chacune des communautés vote pour les partis issus de ses rangs. Il est donc possible de parler de *libanisation* de la société irakienne qui se regroupe autour de partis-milices issus des regroupements communautaires. « *La politique irakienne, autant au Parlement qu'au sein du gouvernement, est dominée par un groupe de politiciens poursuivant (...) un agenda emprunt de sectarisme car il constitue le meilleur moyen de garantir leur propre influence sur la politique nationale*⁷⁶ ». Les différents partis au pouvoir se sont emparés des ministères et, du fait des divergences entre eux, la coordination de leurs différentes actions est difficile à mettre en place. La communautarisation de la vie politique irakienne rend ainsi improbable une quelconque réconciliation nationale. Pour preuve, des législations sur le statut de Kirkuk, ou encore sur la loi des hydrocarbures, sont dans l'impasse depuis le début de la législature de 2005. Chacune des évolutions d'alliances entre les différents partis est susceptible de mener à une explosion de violences en cas de mécontentement des partis exclus du pouvoir. L'exclusion des partis sunnites (ils ne disposent que de strapontins ministériels) est également source d'inquiétude mais leur hypothétique insertion l'est également. Actuellement, Nouri Al Maliki semble avoir adopté une stratégie dont le but est « *d'aboutir à une sorte de consensus, (...), entre sunnites et chi'ites opposés au statut quo de la domination de l'ASRII et des partis kurdes*⁷⁷ ». Cette stratégie vise à contrecarrer les partis appelant au fédéralisme mais elle est également potentiellement source d'instabilité. Enfin, personne ne peut préjuger de la réaction de l'ASRII en cas d'éviction du pouvoir. Il s'agit de la première force politique du pays

⁷⁶ IISS, *The Strategic Survey 2008, The Annual Review of World Affairs*, op.cit., page 215.

⁷⁷ STANSFIELD Gareth, ANDERSON Liam, « Kurds in Iraq: The Struggle Between Bagdad et Erbil », *Middle East Policy*, op.cit., page 142.

depuis les législatives de décembre 2005. Son bras armé, la Brigade Badr, est l'une des milices irakiennes les mieux structurées. De même qu'elle dispose de l'appui du voisin perse.

c- L'absence de réconciliation nationale

Les prochaines élections législatives seront décisives pour l'Irak, elles préjugeront de l'avenir du pays de même qu'elles seront sans doute le test politique majeur pour sa pérennité sécuritaire. En l'absence de réconciliation nationale, il n'est pas exclu que les partis vaincus, refusant le verdict des urnes, retournent à la lutte armée. Le *Surge* n'a pas réussi à atteindre sa finalité politique malgré la baisse graduelle des violences depuis 2007. Sans réconciliation nationale, la possibilité de voir basculer l'Irak dans un nouveau cycle de violences est possible. Qui plus est, alors que les américains ont entamé la première phase de leur retrait du pays le 30 juin 2009. Il convient à cet effet de garder à l'esprit que « *dans la phase post-confliktuelle, une bonne gouvernance est impossible sans un niveau minimal de sécurité. Mais la sécurité ne peut être améliorée sans progrès significatifs dans le domaine politique*⁷⁸ ». Dans l'immédiat, la réconciliation paraît inconciliable avec les forces au pouvoir. Les partis majoritaires au Parlement irakien sont l'*Alliance Irakienne Unies* avec, entre autres, l'ASRII et le parti *Da'awa*. Ainsi que l'alliance des partis kurdes de l'*Union patriotique Kurde* (UPK) du Président de la République Jalal Talabani et du *Parti Démocratique du Kurdistan* (PDK) de Massoud Barzani. Le principal parti sunnite est le *Front Irakien de la Concorde* dont sont issus l'un des deux vice-présidents ainsi que deux ministres du gouvernement (éducation supérieure et communication)⁷⁹. Pour l'instant, le gouvernement est partagé entre deux tendances à savoir les fédéralistes (ASRII, partis Kurdes) et les nationalistes⁸⁰ (*Da'awa*, *Front Irakien de la Concorde*). Se pose ensuite la question de l'intégration politique des CLC. La législature prochaine pourrait accoucher d'un Parlement et d'un gouvernement plus à même d'entériner la réconciliation nationale. Cependant, cette réconciliation ne pourra être effective qu'à l'exclusion de certains partis « fédéralistes ». Or exclure les kurdes du pouvoir exposerait Bagdad à leur radicalisation. Quant à l'ASRII, même si « *son étoile brille moins ces derniers mois en terme de popularité électorale, elle reste, avec sa milice Badr, l'une des forces les plus influente dans l'Irak actuel*⁸¹ ». Une conciliation de l'ensemble des intérêts de

⁷⁸ DIAMOND Larry, « Building Democracy After Conflict – Lessons from Iraq » in DE HOOP SCHEFFER Alexandra, *Hamlet en Irak*, op.cit., page 78.

⁷⁹ ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT, *Country Report April 2009*, op.cit., page 24.

⁸⁰ Entendus ici comme les partisans d'un Etat central irakien fort.

⁸¹ STANSFIELD Gareth, ANDERSON Liam, « Kurds in Iraq: The Struggle Between Bagdad et Erbil », *Middle East Policy*, op.cit., page 143.

la classe politique en vue d'une réconciliation nationale est impossible sans exclure certaines composantes, agitant ainsi le spectre de nouvelles violences.

d- Le statut de Kirkuk et la loi sur les hydrocarbures : révélateurs des dissensions

Deux points de contentieux sont révélateurs de l'absence d'un véritable processus de réconciliation nationale. Il s'agit ici de la question du statut de la ville et de la province (At Ta'mim) de Kirkuk, ainsi que de la loi sur la répartition des hydrocarbures qui est au point mort depuis plusieurs années maintenant. Kirkuk est historiquement une ville kurde cependant qu'elle a connu des vagues d'immigrations arabes et turkmènes. Pour le gouvernement central de Bagdad, il s'agit d'une région stratégique, étant donné que le champ pétrolifère de Kirkuk possède une réserve prouvée d'environ 8,7 milliards de barils⁸². Le statut Kirkuk est sans aucun doute le point de friction majeur entre Bagdad et Erbil actuellement. L'article 140 de la Constitution accordait la possibilité d'organiser un référendum sur le rattachement de la ville à la Région autonome du Kurdistan mais celui-ci a toujours été repoussé par le gouvernement devant la quasi-certitude d'une victoire kurde. Sur le terrain, l'hypothèse d'un rattachement de la ville au Kurdistan nourrit « *des potentialités considérables d'un conflit avec les franges arabes et turkmènes de la population*⁸³ ». Kirkuk l'un des foyers potentiels d'une nouvelle flambée de violences interethniques et confessionnelles. L'autre révélateur majeur de l'impossibilité d'une réconciliation nationale en l'état actuel des choses est la loi de partage des revenus issus de l'exportation des hydrocarbures. La plupart des champs pétrolifères connus et exploitables à ce jour en Irak se situent dans la Région autonome du Kurdistan et au Sud du pays. En bref, les réserves pétrolières, seules sources de revenus du pays, sont aux mains des kurdes et des arabes chi'ites à l'exclusion des arabes sunnites. La Constitution irakienne prévoit une répartition des revenus pétroliers proportionnelle à la démographie des provinces mais appelle à l'adoption d'une loi clarificatrice. Or celle-ci n'a toujours pas été ratifiée par le Parlement. Toutefois, « *sans une loi sur les hydrocarbures garantissant aux arabes sunnites, (...), un partage équitable des revenus, (...), ils auront toujours tendance à être incités à prendre le pouvoir violemment*⁸⁴ ».

⁸² MIKAÏL Barah, *Irak, état des lieux, évolutions et perspectives énergétiques*, étude N° 2006/089 réalisée pour le Secrétariat général pour l'Administration, disponible sur www.iris-france.org/docs/consulting/2007_irak.pdf, page 15.

⁸³ KASTURI Bashyam, « Nationalism and the Civil War in Iraq », *Aakrosh*, op.cit., page 91.

⁸⁴ KAHL Colin, « Thinking Strategically About Iraq : Report From a Symposium », *Middle East Policy*, op.cit., page 86.

B- Un gouvernement central affaibli face aux défis sécuritaires et politiques

1- Le gouvernement Maliki face aux enjeux sécuritaires

a- Des forces gouvernementales en état de prendre le relai ?

Le soudain regain de violence qu'ont connu certaines villes irakiennes avant le retrait des forces américaines dans leurs bases militaires pose la question de la capacité des forces irakiennes à prendre l'entière gestion de la sécurité en Irak. Donc de la capacité de l'Etat à asseoir sa légitimité. En effet, « *la militarisation des rapports sociaux met en danger la reconstruction du monopole étatique de la violence légitime, pourtant indispensable pour rendre le gouvernement irakien (...), crédible et viable*⁸⁵ ». La vague d'attentats de juin 2009, œuvre de groupuscules jihadistes, visait justement à décrédibiliser les autorités irakiennes au moment où elles allaient reprendre le plein contrôle sécuritaire du pays. Actuellement, si les forces de sécurité apparaissent impressionnantes, rien ne dit que ces dernières seraient en mesure d'étouffer une nouvelle flambée de violences sans le soutien américain. Conformément au SOFA, toute intervention américaine doit faire l'objet d'une autorisation de la part des autorités irakiennes. Le gouvernement Maliki semble confiant sur la capacité des forces du pays à opérer seules, présentant même le repli américain comme une victoire patriotique. L'ensemble sécuritaire de 750 000 hommes est imposant d'autant plus que « *sur le plan strictement militaire, il est clair que la formation des forces de sécurité irakiennes a connu une nette amélioration au niveau des équipements comme de l'entraînement*⁸⁶. » Toutefois, cela ne doit pas cacher une dépendance très importante envers les américains. Par le même, des lacunes persistent au niveau du degré de formation. Pour preuve, la force « résiduelle » voulue par le Président Obama aura pour tâche principale d'instruire les forces de sécurité. Qui plus est, comme l'a dit le général Odierno, l'insurrection sunnite est encore présente pour longtemps en Irak et toute la question est aujourd'hui de savoir si les forces irakiennes seront capables de l'emporter dans la durée. Enfin, les milices chi'ites, ont mis leurs cellules en sommeil. Mais le départ définitif de la Coalition semble leur apparaître comme la véritable heure de vérité, et une rupture du « Pacte d'honneur » entre Al Hakim et

⁸⁵ DE HOOP SCHEFFER Alexandra, *Hamlet en Irak*, op.cit., page 108.

⁸⁶ GUIDERE Mathieu, « L'Irak ou la terre promise des jihadistes », *Critique Internationale*, N°34, janvier-mars 2007, Presses de Science Po, Paris, page 51.

Al Sadr n'est pas à écarter. Ici également, la question de la capacité de l'armée irakienne à imposer l'ordre sans soutien américain en cas d'affrontements entre milices chi'ites reste pour l'instant sans réponses.

b- L'infiltration des forces de sécurité par les milices

L'élément le plus probant, permettant de douter de la réussite des forces de sécurité irakiennes dans leur mission de maintien de l'ordre, est leur propre infiltration par les milices chi'ites. Si le phénomène est nettement moins perceptible au sein de l'armée que des forces de police, la tendance à l'infiltration a été très importante depuis le début de la législature actuelle en 2005. Pendant longtemps, le gouvernement Maliki a préféré « *politiser les forces de police et les lier avec diverses milices armées. La promotion des institutions militaires par le gouvernement diminuerait l'influence des milices chi'ites et préparerait le terrain pour leur éventuel désarmement, ce qui serait du suicide politique*⁸⁷ ». La situation ne s'est inversée qu'avec la création de l'*Office of Commander In Chief* qui place l'armée irakienne sous l'autorité directe du Premier Ministre. Donc au profit personnel de Nouri Al Maliki et de son parti *Da'awa*. L'infiltration des forces de sécurité par les milices a eu un effet désastreux pour la légitimité du gouvernement central. En effet, les milices ont commencé, sous couvert de l'uniforme irakien, à agir comme des escadrons de la mort, menant des raids meurtriers contre les populations sunnites et leurs milices rivales. De même, elles se livrèrent au nettoyage ethnique et confessionnel dans les zones de peuplements mixtes. Ce faisant, elles n'incitaient pas les composantes tribales et loyalistes de l'insurrection à faire alliance avec le gouvernement et les forces américaines. Concrètement, à l'heure actuelle, l'armée n'est pas à l'abri d'éventuelles infiltrations et quand bien même elle le serait, qu'advierait-il de l'efficacité et de la légitimité de forces de police infiltrées ? En effet, les milices ont eu « *tout loisir pour frapper les chaînes de recrutement ou au contraire s'y infiltrer, corrompre les policiers et militaires ou menacer leurs familles*⁸⁸ ». La solidité, face à une éventuelle déliquescence, et la capacité des forces de sécurité à maintenir l'ordre dépendront de l'identification d'une majorité des hommes en armes à l'Etat irakien plutôt qu'aux milices. Ceci met en exergue la nécessité pour le gouvernement central de jouer la carte de l'unité nationale, ce que le Premier Ministre semble mettre en pratique depuis 2008 et le renforcement de sa position au sein des institutions centrales. Elle impose aussi et surtout à

⁸⁷ GOYA Michel, *Irak, les armées du chaos*, op.cit., page 171.

⁸⁸ Ibid., page 231.

Bagdad de reprendre son rôle en tant de pourvoyeur principal de la sécurité et des services de bases pour les populations dans le but de concurrencer, puis décrédibiliser, les milices locales sur ce terrain qu'elles ont investi depuis 2003.

c- La question de l'intégration des CLC

L'autre grand défi auquel est, et sera, confronté le gouvernement irakien est celui de l'intégration de l' « armée sunnite », créée après la formation des milices *Sahwa*, au sein des institutions centrales. Or cela semble pour l'instant fortement improbable au vue de la législature issue des élections de décembre 2005. En effet, actuellement, « *le gouvernement dominé par les partis chi'ites est opposé à l'intégration de ces organisations sunnites au sein des forces de police, dominées par les milices contrôlées par les politiciens nationaux*⁸⁹. » Actuellement, les CLC seraient au nombre de 94 000⁹⁰. Bagdad semble disposée à en intégrer environ vingt pourcent au sein des forces de sécurité du pays, et à trouver des emplois gouvernementaux pour les autres. Or seulement 5 000 « *Fils de l'Irak* » se sont vus proposer de tels emplois pour l'instant⁹¹. En cas de refus de Bagdad d'honorer sa promesse vis-à-vis des CLC, il est fort probable qu'ils décident très rapidement de rejoindre à nouveau l'insurrection. Il apparaît donc vital pour la stabilisation sécuritaire du pays à long terme de trouver une solution à ce dilemme. Depuis le début de l'année 2009, « *le rythme d'intégration des anciens insurgés au sein des forces de sécurité régulières irakiennes a baissé (...), faisant craindre que les « Fils de l'Irak » (CLC), (...) deviennent des rebelles à nouveau*⁹² ». La plupart des leaders tribaux ont déjà prévenu qu'ils étaient susceptibles de rejoindre l'insurrection faute de satisfaction de leur demande de réhabilitation, d'une participation active au pouvoir et d'un partage équitable des revenus issus de l'exploitation pétrolière. Qui plus est, le gouvernement va devoir trouver les ressources nécessaires pour financer leur intégration car il semble évident que les Etats-Unis ne paieront pas éternellement l'ensemble des hommes, et l'Etat central a vu son budget s'amincir du fait de la baisse sensible des prix du pétrole (sa source de revenus principale) sur le marché mondial. Encore une fois, les législatives de 2010 s'avèrent déterminantes sur la question de l'intégration des CLC. Il y a fort à parier que les partis « fédéralistes » (ASRII, partis kurdes) resteront peu enclins à

⁸⁹ IISS, *The Strategic Survey 2008, The Annual Review of World Affairs*, op.cit., page 210.

⁹⁰ RUBIN Allissa J., « Troops Arrest an Awakening Council Leader in Iraq, Setting Off Fighting », *Global New York Times*, publié le 28 mars 2009, consulté le 29 mars 2009, disponible sur <http://www.nytimes.com/2009/03/29/world/middleeast/29iraq.html?ref=middleeast>

⁹¹ Idem.

⁹² THE ECONOMIST, « Still Tread Softly », *The Economist online*, publié le 26 mars 2009, disponible sur http://www.economist.com/world/mideast-africa/displaystory.cfm?story_id=13376243

valider l'idée d'intégrer un si grand nombre de combattants sunnites, qui plus est anciens insurgés, avec tous les risques d'une seconde volte-face de la part de ces derniers que cela peut faire craindre dans les mois à venir.

d- Une volonté populaire d'Etat central fort ? Les provinciales de janvier 2009

Les élections provinciales du 31 janvier 2009 ont été saluées par l'ensemble des médias internationaux comme le signe de la volonté du peuple irakien d'en finir avec le délitement de la nation. Le Premier Ministre Nouri Al Maliki est apparu comme le grand vainqueur de ces élections à la tête de son rassemblement de la *Coalition pour l'Etat de droit*. En effet, selon « un sondage de la *Brooking Institution* réalisé en juin 2007 (...) l'écrasante majorité des irakiens souhaite un Irak unifié (68%)⁹³ ». Toutefois, il convient de pondérer cet enthousiasme et ce pour diverses raisons. Tout d'abord, et même si les forces de sécurité irakiennes ont assuré un scrutin sans l'ombre de violences, seulement la moitié des irakiens se sont déplacés pour ces élections. Il apparaît que « malgré le fait que les sunnites aient pris part au scrutin en bien plus grand nombre (que les élections constituintes et législatives de 2005), la participation dans l'ensemble du pays a baissé de 57 à 51 pourcent⁹⁴ ». Ensuite, quatre gouvernorats n'étaient pas concernés par les provinciales à savoir les trois provinces reconnues comme kurdes d'As Suleimaniya, Erbil et Dohuk ainsi que la province contestée d'At Ta'mim (Kirkuk). Ceci témoignant de la séparation toujours plus importante des kurdes d'avec le reste de l'Irak. Puis les provinciales n'ont pas mis un terme à la partition communautaire du pays. En effet, les provinces majoritairement peuplées d'arabes chi'ites ont voté pour des partis issus de leurs rangs, de même chez les arabes sunnites et les autres communautés du pays. La *Coalition pour un Etat de droit* ne l'a emporté que dans des provinces chi'ites. Néanmoins, ces élections ont vu la chute du parti « fédéraliste » arabe le plus important. L'ASRI fut en effet défaite par la Coalition du Premier Ministre dans une majorité de provinces qu'elle contrôlait auparavant. Al Maliki a mené une campagne patriotique auquel une majorité d'électeurs chi'ites a répondu positivement. Ce discours fut également entendu par la communauté arabe sunnite qui a embrassé l'appel du Premier Ministre à un Etat central fort et voté pour des partis « centralistes »⁹⁵, mais totalement

⁹³ LAFOURCADE Fanny in *Vers un éclatement de l'Irak ?*, conférence de l'IFRI, lundi 12 novembre 2007, op.cit., page 8.

⁹⁴ HAMID Shadi, « Iraqi Provincial Elections a Beginning, Not an End », *World Politics Review*, publié le 4 février 2009, consulté le 11 juin 2009, disponible après souscription sur <http://www.worldpoliticsreview.com/article.aspx?id=3249>

⁹⁵ Les partis arabes sunnites ont également emporté les élections dans la province stratégique de Ninive, auparavant aux mains des partis kurdes du fait de leur boycott lors des élections précédentes.

sunnites. *In fine*, il semble cependant apparaître que « *chez les sunnites et les turkmènes, en addition aux chi'ites n'étant pas affiliés à l'ASRII, il y a un désir d'augmenter les pouvoirs de l'Etat irakien vis-à-vis des provinces*⁹⁶. »

2- Les défis politiques

a- L'affranchissement souhaité vis-à-vis de Washington et Téhéran

L'attitude du Premier Ministre Maliki ne laisse aucun doute sur sa volonté de voir l'Irak retrouver la plénitude de sa souveraineté au plus vite. Cette inclination a commencé à être fortement affichée lors des négociations sur le SOFA, le calendrier de retrait des troupes américaines après l'expiration du mandat onusien le 31 décembre 2008. En effet, les irakiens se sont montrés des négociateurs difficiles, ceci expliquant la longueur des négociations qui se sont déroulées sur l'ensemble de l'année 2008. En effet, « *l'équipe de négociation irakienne a adopté une ligne très dure dans ses négociations avec les Etats-Unis sur le SOFA*⁹⁷ ». Celles-ci furent bloquées car les irakiens estimaient que les conditions des américains étaient irrecevables du fait qu'elles violaient la souveraineté de l'Irak. Finalement un accord fut trouvé et « *fin novembre 2008, le Parlement irakien adoptait un calendrier requérant le départ de troupes américaines en juin 2009 (des villes), puis du reste des troupes fin 2011*⁹⁸. » Le SOFA, prévoit que toute opération américaine fasse l'objet d'une autorisation préalable des autorités irakiennes. Or le 26 avril 2009, Nouri Al Maliki n'a pas hésité à qualifier un raid des forces américaines, mené dans la province de Wasit et sans autorisation irakienne, d'*infraction* au SOFA. Allant jusqu'à dénoncer les meurtres perpétrés par les GI's et appeler à des sanctions pénales. Cet épisode prouve la volonté du gouvernement à Bagdad de s'affranchir de la tutelle des Etats-Unis, cependant qu'il convient de garder à l'esprit que cette dépendance est vitale quant à la survie même des institutions centrales. Le Premier Ministre est également en première ligne pour dénoncer l'ingérence de la République islamique d'Iran dans les affaires irakiennes. Et ce même si son parti *Da'awa* garde des liens avec Téhéran. « *Une suspicion mutuelle persiste, (...), beaucoup d'irakiens sont toujours très critiques sur les ingérences iraniennes dans le pays, de même que l'Iran s'inquiète (...) de la renaissance*

⁹⁶ STANSFIELD Gareth, ANDERSON Liam, « Kurds in Iraq: The Struggle Between Bagdad et Erbil », *Middle East Policy*, op.cit., page 135.

⁹⁷ ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT, *Iraq's Country Profile 2008*, op.cit., page 14.

⁹⁸ COPPOLANI Antoine, « L'arc de crise selon Obama et ses conseillers », *Politique étrangère*, printemps 2009, IFRI, Paris, pages 133-134.

de l'armée irakienne⁹⁹ ». Quoi qu'il en soit, les tensions entre les deux pays persistent cependant que l'Irak dépend grandement de son voisin pour son économie. En effet, les principaux lieux saints du chi'isme duodécimain se trouvent en Mésopotamie (Najaf, Karbala, Samarra) et les pèlerins iraniens constituent une source de revenus non négligeable.

b- La question de la consolidation des institutions centrales avant le départ américain

La consolidation des institutions du gouvernement central apparaît actuellement comme l'un des enjeux majeurs, avec le renforcement des forces de sécurité, pour la pérennité de l'Etat irakien. Malgré les progrès accomplis, ainsi qu'une apparente volonté populaire qui a sanctionné l'absence d'Etat central lors des élections provinciales, les doutes subsistent quant à la capacité des institutions centrales à œuvrer pour l'ensemble de la population. Cette question est d'autant plus importante à l'heure où les forces américaines entament leur retrait progressif du pays. *A contrario*, ce retrait légitime les institutions centrales aux yeux des populations. En effet, le gouvernement irakien ne pouvait « véritablement construire sa légitimité qu'après avoir imposé aux Etats-Unis un calendrier de retrait de leurs troupes¹⁰⁰ ». L'année 2010 constitue à cet effet une année décisive quant à la direction politique du pays. En effet, les législatives à venir sont susceptibles de permettre l'arrivée au pouvoir d'une coalition de partis issus des différentes composantes de la société irakienne, pour la plupart attachés à un centralisme étatique. Ceci dans le cas d'une confirmation des provinciales. L'appel du Premier Ministre à la mise en place d'un régime présidentiel, avec un président élu au suffrage universel, vise d'ailleurs à donner une légitimité nationale au sommet de l'Etat et à se prémunir contre les blocages législatifs liés au système parlementaire en vigueur aujourd'hui (de même que d'y pérenniser une prédominance chi'ite). Actuellement, « en tant que membres de la coalition au pouvoir, les milices se sont emparées des ministères irakiens, s'assurant qu'ils ne puissent assurer la sécurité et les services de base, (...)»¹⁰¹. L'action du Premier Ministre permet de contrebalancer cette politique mise en place par les partis-milices au pouvoir, notamment par le placement de l'armée irakienne sous son autorité directe qui a parasité la chaîne de commandement des forces de sécurité. Ce dernier a néanmoins réussi à centraliser le pouvoir à Bagdad cependant que l'ensemble de ce travail pourrait être réduit à néant en cas de victoire de partis « fédéralistes », alliés au Bloc Sadriste, aux législatives de

⁹⁹ ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT, *Iraq's Country Profile 2008*, op.cit., page 14.

¹⁰⁰ DE HOOP SCHEFFER Alexandra, *Hamlet en Irak*, op.cit., page 124.

¹⁰¹ PASCUAL Carlos, POLLACK Kenneth M., « The Critical Battles: Political Reconciliation and Reconstruction in Iraq », *The Washington Quarterly*, Vol. 30, N°3, Été 2007, MIT Press, Cambridge, page 11.

2010. Se pose enfin la question de savoir si, en cas de défaite, ces derniers, en particulier l'ASRII, accepteraient le verdict des urnes sans violences. En effet, « *les Brigades Badr restent capables de contrer tout mouvement des forces loyales à Maliki dans le centre et le sud du pays*¹⁰² ».

c- L'impact de la crise financière sur la politique économique du gouvernement

La crise économique et financière mondiale, débutée en septembre 2008, a eu un impact considérable sur la politique économique du gouvernement irakien. Dans un pays dont l'économie fut dévastée par trois guerres et un embargo international depuis 1980, la crise économique peut être une source d'instabilité. En effet, il convient de rappeler que la stratégie du *Surge* visait à se concentrer sur les populations ainsi qu'à leur assurer des services de base. C'est à présent au gouvernement central que cette tâche est dévolue. Or les populations irakiennes demandent avant tout la remise sur pieds de ces services. Actuellement, le budget annuel de l'Etat est voté par le Parlement en fonction de la seule source majeure de revenus dont dispose le pays, à savoir la vente de produits pétroliers sur les marchés d'exportation. Ces derniers comptent en effet pour 86 pourcent des revenus totaux de l'Irak. La première proposition de budget, établie à l'été 2008, prévoyait d'allouer au gouvernement environ 80 milliards de dollars américains. Avec la crise, et face à la chute à moins de 50 dollars des prix du baril, le gouvernement irakien a dû revoir à la baisse ses ambitions et le budget adopté pour l'année 2009 fut amputé de 25 pourcent¹⁰³. Ce sont autant de moyens perdus en vue de la reconstruction du pays. Il convient également d'ajouter que « *les budgets antérieurs ont été dévorés par la corruption généralisée (...). L'élite économique s'enfuit du pays et les investisseurs étrangers sont dissuadés d'y venir*¹⁰⁴ ». La crise économique peut donc faire craindre un nouveau cycle de violences si le gouvernement n'est pas en mesure de satisfaire les demandes de ces concitoyens. Cela pose également des problèmes de budget pour intégrer les CLC au sein des institutions centrales. L'Irak, en tant que pays à reconstruire, dépend donc des marchés d'exportations pétroliers ce qui y rend l'impact d'une crise économique encore plus important. En effet, « *les marchés d'exportation (...) garantissent une capacité à (...)*

¹⁰² STANSFIELD Gareth, ANDERSON Liam, « Kurds in Iraq: The Struggle Between Bagdad et Erbil », *Middle East Policy*, op.cit., page 136.

¹⁰³ Pour les chiffres ci-dessus, *AFP*, « Iraqi MPs cut billions off 2009 budget », publié le 5 mars 2009, consulté le 2 juin 2009, disponible sur

<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5gCTUwOW-gSWXeKKrljv0NhZRSsAg>

¹⁰⁴ GOYA Michel, *Irak, les armées du chaos*, op.cit., page 145.

*investir dans le développement, à financer des dépenses sociales et de défense*¹⁰⁵ ». Les dommages qui peuvent être causés par la crise économique et financière mondiale sont à prendre d'autant plus au sérieux dans le contexte spécifique de la volatilité de la situation sécuritaire prévalant dans l'Irak contemporain.

d- Nouri Al Maliki face à la réconciliation nationale

Le Premier Ministre s'est récemment positionné politiquement comme le plus à même d'achever la réconciliation nationale. Si tant est qu'il reste à son poste après les élections législatives, la tâche qui se présentera devant lui sera ardue. A commencer par la gestion de ses relations tumultueuses avec la composante kurde irakienne. En effet, en se plaçant dans une posture patriotique, il a ravivé l'antagonisme avec la Région autonome. « *Pour les kurdes, la réconciliation signifie le respect de leurs revendications autonomistes de même que celles concernant leurs gains territoriaux potentiels*¹⁰⁶. » Or Maliki a déjà prévenu qu'il n'y avait pas de « territoires disputés » avec la Région autonome. Sous-entendu, il est hors de question que cette dernière se voit accorder plus de territoires que ceux lui étant reconnus par la Constitution de 2005. Il a également publiquement affirmé en octobre 2008 que la ville de Kirkuk appartient à l'Etat fédéral irakien et se situe hors des frontières de la Région autonome, écartant ainsi tout référendum sur le statut de la ville. En face, « *les kurdes affirment que M. Maliki vise à déstabiliser les « territoires disputés » de même que d'abroger la Constitution, (...), dans le but de renforcer le contrôle des autorités de Bagdad*¹⁰⁷ » sur ces régions. Ceci n'augure pas de relations chaleureuses entre Bagdad et Erbil. Toutefois, et même s'il serait potentiellement possible de former une coalition gouvernementale sans l'appui des partis kurdes, il serait politiquement et économiquement malvenu de les exclure. En effet, les autorités centrales s'exposeraient à une radicalisation kurde, de même qu'à la perte de revenus pétroliers importants. Sachant que les revenus tirés du pétrole exporté par la Région autonome depuis juin 2009 sont redistribués à l'ensemble de la République fédérale. Ensuite, Maliki devra s'assurer que sa *Coalition pour un Etat de droit*, élargie à certains partis sunnites majeurs pour les législatives à venir, assoit sa légitimité au sein de la communauté chi'ite au détriment de l'ASRII et des Sadristes qui y demeurent bien implantés et encore très influents. Enfin, des choix difficiles devront être faits dans la perspective d'un partage du

¹⁰⁵ MITCHELL John V., « L'autre face de la dépendance énergétique », *Politique étrangère*, Eté 2006, IFRI, Paris, page 267.

¹⁰⁶ SIMON Steven, « The Price of The Surge: How US Strategy is Hastening Iraq's Demise », op.cit., page 69.

¹⁰⁷ ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT, *Country Report April 2009*, op.cit., page 4.

pouvoir équitable avec la communauté arabe sunnite, sous peine de voir les CLC retourner à l'insurrection. *In fine*, le Premier Ministre s'est placé comme le garant de l'unité nationale irakienne, il a considérablement renforcé sa position au cours des derniers mois. Toutefois, l'ensemble de ces éléments tomberait en complète désuétude en cas d'échec de la réconciliation nationale irakienne, unique garante de la stabilité du pays sur le long terme.

L'impasse politique irakienne est donc fruit de la communautarisation des rapports sociaux et sécuritaires en Irak, ainsi que de l'incapacité des autorités politiques à trouver une solution de compromis sur les questions de contentieux majeurs. Le Premier Ministre Maliki a considérablement renforcé sa position à Bagdad cependant que sa nouvelle stratégie « patriotique », destinée à mettre à mal l'influence des partis « fédéralistes », peut être source d'instabilité. L'absence de réconciliation nationale irakienne rejaillit sur l'ensemble de son voisinage et l'Irak constitue à cet effet un élément déstabilisateur pour les Etats de la région¹⁰⁸.

¹⁰⁸ Par région, il faut entendre le Proche-Orient (Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Syrie, Territoires palestiniens, Turquie) et le Etats riverains du Golfe arabo-persique.

III- L'Irak, le Proche-Orient et le Golfe arabo-persique

A-Un acteur régional malgré lui

1- L'Irak, élément déstabilisateur pour les Etats de la région

- a- Les conséquences de l'échec de la réconciliation nationale irakienne sur ses voisins

L'échec actuel de la réconciliation politique irakienne soulève de nombreuses inquiétudes quant à la stabilité du Proche-Orient ainsi que des Etats du Golfe arabo-persique. Le déferlement des violences communautaires, auxquelles a dû faire face le pays depuis l'invasion des forces de la Coalition en 2003, semble être considéré comme un facteur susceptible d'entraîner un embrasement de la région. En effet, « *tous les enjeux communautaires irakiens sont sources potentielles d'élargissement du conflit. C'est la raison pour laquelle les Etats voisins de l'Irak ont déjà exprimé leurs inquiétudes d'être à leur tour gagnés par l'instabilité*¹⁰⁹ ». Les Etats « sunnites » ont d'ailleurs très rapidement après l'invasion et le démantèlement du régime ba'athiste, qui constituait un rempart face à une possible contagion de l'influence iranienne dans la région, dénoncé l'avènement d'un « Arc chi'ite », capable de subvertir les populations chi'ites présentes sur leurs territoires. Ceci est particulièrement le cas des Etats du Golfe arabo-persique, notamment dans le royaume wahhabite d'Arabie Saoudite où les populations de confession chi'ite vivent dans l'Est riche en ressources pétrolières. Plus largement, l'Irak semble constituer le terrain d'affrontements matérialisant l'antagonisme, factice mais repris politiquement, au sein des deux grandes branches de l'Islam. Toutefois, l'absence de réconciliation nationale irakienne n'affecte pas uniquement la stabilité de la région sur ce thème ci. En son absence, l'immense majorité des réfugiés irakiens reste au sein des Etats limitrophes du pays. Cela pose des problèmes en matière de capacité d'accueil, de même que de conditions sanitaires pour les populations ayant fui la Mésopotamie. Dans certains cas, le flot de réfugiés est même susceptible de mettre en branle l'équilibre démographique des Etats. Ceci est notamment le cas de la Jordanie dont il faut rappeler qu'elle hébergerait entre 500 000 et 750 000 personnes ayant fui les violences en Irak¹¹⁰ alors que la population avant 2003 dans le royaume hachémite était de

¹⁰⁹ LUIZARD Pierre-Jean, « Chi'ites contre Sunnites, l'Autre Guerre », *Foreign Policy*, Dossier spécial Irak, N°4, avril-mai 2007, Xorus Presses, Paris, page 40.

¹¹⁰ ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT, *Iraq's Country Profile 2008*, op.cit., page 15.

5 473 000 habitants¹¹¹. Cela revient à un accroissement démographique exponentiel de l'ordre de 9 à 14 pourcent. Pour les voisins de l'Irak, « *les conséquences d'une escalade du conflit seraient sinistres – plus de réfugiés, la possible expansion des attaques commises par des réseaux globaux de terrorisme (...), et plus de criminalité et d'absence d'Etat de droit*¹¹² ».

b- Le Kurdistan irakien, pierre dans les jardins turc et iranien

Le statut d'autonomie de la Région du Kurdistan irakien est source de tensions avec les Etats voisins du pays, en particulier avec la Turquie et l'Iran, mais également avec le régime alaouite en Syrie. Chacun de ses Etats hébergeant une partie de l'aire nationale kurde. La chute du régime ba'athiste en Irak a vu l'accélération de l'émancipation des kurdes. Or cette émancipation est perçue par ses voisins comme le prélude de celles des populations kurdes vivant sur leurs territoires, ce qui leur apparaît inacceptable. La Turquie blâme par ailleurs la Région autonome de constituer un sanctuaire pour les combattants du PKK en vue de commettre des actions terroristes sur son territoire. En février 2008, Ankara a lancé son armée au Kurdistan irakien pour y chasser les combattants du PKK. De fait, celle-ci « *a créé une jurisprudence et imposé (...) le droit d'intervenir au Kurdistan pratiquement quand elle le souhaite*¹¹³ ». Qui plus est, la Région autonome est économiquement relativement prospère, de même qu'elle est un allié inconditionnel des américains. Cette situation irrite les régimes voisins. Les turcs se placent également comme les défenseurs des populations turkmènes en Irak. Or celles-ci se confrontent aux kurdes à Mossoul mais surtout à Kirkuk. Pour les turkmènes, il est hors de question que la ville riche en pétrole rejoigne la Région autonome. A cet effet, Ankara a déjà fait clairement part de sa position sur un éventuel rattachement de Kirkuk au Kurdistan irakien. En effet, les turcs « *ont régulièrement répété leur position selon laquelle un succès kurde concernant Kirkuk (...), constituerait une violation d'une « ligne rouge » autoproclamée*¹¹⁴ ». En République islamique d'Iran, les rapports entre Téhéran et la minorité kurde sont difficiles, et le statut d'autonomie alloué au Kurdistan irakien fait craindre une contagion. Ceci serait d'autant plus malvenu aujourd'hui après la vague de contestations sans précédent apparue lors des présidentielles de juin 2009. Toutefois, le gouvernement régional d'Erbil se doit d'entretenir de bons rapports avec ses voisins du fait de son

¹¹¹ CHAMBRE FRANCAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE JORDANIE (CAFRAJ), consulté le 30 mai 2009, disponible sur <http://www.cafraj.com/index.php?id=6378&lng=18>

¹¹² KATULIS Brian, « Thinking Strategically About Iraq : Report From a Symposium », *Middle East Policy*, op.cit., page 95.

¹¹³ GOYA Michel, *Irak, les armées du chaos*, op.cit., page 223.

¹¹⁴ BARKEY Henry J., LAIPSON Ellen, « Iraqi Kurds and Iraq's Future », *Middle East Policy*, op.cit., page 71.

enclavement géographique, ne serait-ce que pour l'exportation de son pétrole. Il apparaît en effet distinctement que « *sa position sans façade maritime signifie qu'il sera toujours vulnérable aux embargos (...), et qu'il doit gérer ses relations économiques (...) avec grand soin*¹¹⁵ ».

c- La question des réfugiés irakiens au Proche-Orient

Les Etats de la région regardent également avec beaucoup d'inquiétude, les flots de réfugiés arrivant sur leurs territoires des suites de l'épuration ethnique et/ou confessionnelle en Mésopotamie. Cette vague de réfugiés remet en cause les équilibres démographiques dans la plupart des Etats concernés. Ceci d'autant plus que ces derniers ne disposent pas des capacités d'accueil nécessaires. Pour preuve, la présence, plus de soixante ans après la création de l'Etat d'Israël, de camps de réfugiés palestiniens en Jordanie ou en Syrie, Etats qui ont été directement touchés par l'émigration forcée de milliers d'irakiens depuis 2003. En 2008, il était estimé qu'« *en conséquence de la flambée de violence en Irak, quelques 1,5 million d'irakiens vivaient à présent en Syrie, et 500 000 à 750 000 en Jordanie*¹¹⁶ ». D'autres Etats ont été touchés dans une moindre mesure par la vague de réfugiés venus d'Irak comme l'Arabie Saoudite et les Etats du Golfe arabo-persique. Malgré le répit dans le cycle des violences intercommunautaires alloué par le *Surge*, un retour des réfugiés ne semble pas concevable dans un bref délai. Ceci d'autant plus que la plupart d'entre eux a été chassé de régions où leurs communautés étaient minoritaires et que l'homogénéisation est aujourd'hui un état de fait en Irak. Les réfugiés ne sont donc naturellement pas enclins à un retour là où ils s'exposeraient à des violences. Qui plus est, reloger ces populations dans des zones où leurs communautés sont majoritaires requiert des moyens considérables en termes d'aménagement du territoire. Or, au vue de la situation sécuritaire fragile et du manque flagrant de moyens financiers en Irak, une telle hypothèse est irréaliste. Le manque de structures d'accueil rend les conditions sanitaires de ces populations déplorables, ce qui ne peut qu'inquiéter les régimes touchés. En effet, « *les camps de réfugiés et les squats sont des incubateurs de radicalisme et de violence. Plus ces populations resteront déracinées et coupées des services de base, plus difficile il sera de les reloger de manière permanente, en Irak ou ailleurs*¹¹⁷ ». Le risque d'une déstabilisation des Etats touchés par cette vague soudaine d'immigration à laquelle ils n'étaient pas préparés n'est pas improbable. Ceci particulièrement en Jordanie où

¹¹⁵ Ibid., page 70.

¹¹⁶ ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT, *Iraq's Country Profile 2008*, op.cit., page 15.

¹¹⁷ SIMON Steven, « The Price of The Surge: How US Strategy is Hastening Iraq's Demise », op.cit., page 75.

une majorité de la population vivant dans le pays avant l'invasion de l'Irak par les forces de la Coalition était d'origine palestinienne. L'arrivée d'une nouvelle vague de réfugiés étrangers en Jordanie ne peut qu'inquiéter le royaume hachémite et le contraindre à rester vigilant face à un hypothétique embrasement dans les camps irakiens.

d- L'Irak, foyer de formation pour jihadistes

L'une des menaces les plus sérieuses, pesant sur les régimes du Proche-Orient et du Golfe arabo-persique, est sans nul doute celle du jihadisme international. Ceci d'autant plus que l'intervention des forces de la Coalition de mars 2003 en Irak a ouvert un second front majeur pour les organisations se réclamant de cette idéologie, après l'Afghanistan. L'Irak est ainsi devenu un foyer d'importation de jihadistes mais également d'exportation dans les Etats voisins du pays. Il y a tout d'abord l'impact idéologique du conflit chez certains musulmans. Ceci sans qu'ils n'y participent *de facto*. Toutefois, par l'intervention d'une Coalition composée d'Etat non-musulmans en terre d'Islam, « *la guerre d'Irak a inspiré une nouvelle génération de jeunes musulmans dans le monde entier. Elle a radicalisé une grande partie des militants dont beaucoup préconisent désormais la violence (...)*¹¹⁸ ». Vient ensuite l'impact du conflit sur les combattants ayant directement participé aux hostilités au sein de l'insurrection sunnite. Pour ces derniers, le combat sacré en Irak a constitué un terrain de formation aux techniques de la Guerre Sainte ainsi que du terrorisme. De nombreux jihadistes étrangers ce sont rendus en Mésopotamie depuis 2003, venant notamment des pays du Golfe arabo-persique. « *L'intervention (...) a augmenté les capacités opérationnelles des terroristes à travers un entraînement en « direct » contre les forces américaines (...)*¹¹⁹ ». Le jihadisme international fonctionne comme un réseau d'interconnexions entre différentes cellules agissant en pleine autonomie dans des régions du monde distinctes. Comme son nom l'indique, l'organisation *Al Qaïda* n'est que « la base » au sens idéologique du terme, son organigramme n'étant pas hiérarchisé. De plus, avec les NTIC, tel Internet par exemple, les transferts de fonds voient leur célérité augmenter de manière exponentielle. Quoi qu'il en soit, les combattants ayant mené le *jihad* Irak ne manqueront pas de diffuser leur idéologie de même que de partager leur expérience du combat. Beaucoup de combattants « *survivront et rentreront dans leurs pays d'origine avec dans leurs bagages, une ferveur revigorée, une*

¹¹⁸ BYMAN Daniel, « Qui a (déjà) gagné : Al Qaïda », *Foreign Policy*, Dossier spécial Irak, op.cit., page 48.

¹¹⁹ STEINBERG James B., « Real leaders Do Soft Power: Learning the Lessons of Iraq », *The Washington Quarterly*, Vol. 31, N°2, Printemps 2008, MIT Press, Cambridge, page 157.

*idéologie plus cohérente et un carnet d'adresse bien garni*¹²⁰ ». Certains Etats de la région, notamment l'Arabie Saoudite, ont mené des opérations de démantèlement des cellules jihadistes sur leurs territoires et mis en place des programmes de réinsertion au sein de la société pour les anciens combattants du jihad.

2- Un Etat aux ressources importantes et convoitées

a- Une puissance pétrolière en hypothétique devenir

Fin juin 2009, alors que l'Irak lançait son premier appel d'offre international quant à l'exploitation de certains de ses gisements pétroliers, le Premier Ministre Nouri Al Maliki n'a pas manqué de souligner que l'Irak nageait sur un véritable « lac » de pétrole. Le pays est en effet l'un des mieux dotés en matières premières au monde. « *Les estimations les plus courantes convergent sur la détention par l'Irak d'environ 115 milliards de barils de pétrole*¹²¹ » ce qui équivaut, en termes de volume, aux troisièmes réserves mondiales prouvées à ce jour. Ceci ne signifie pas pour autant la panacée et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les installations pétrolières d'extraction et d'acheminement du pays sont extrêmement vétustes et ont subi de nombreux dommages avec l'intervention des forces de la Coalition, puis l'insurrection, et enfin la guerre civile. Financièrement, l'Irak est incapable de remettre ses infrastructures en état de fonctionnement dans un avenir proche, d'où l'appel d'offre international qui délègue cette tâche aux majors étrangères. La deuxième raison incitant à la prudence est la situation sécuritaire du pays. « *Avec la paix, l'Irak possède des similitudes potentielles avec la Russie de 1991 à savoir une population bien éduquée, des ressources énergétiques massives, et une économie planifiée disparue*¹²². » Toutefois, sans réconciliation nationale assurant la sécurité du pays, le parallèle avec la Fédération de Russie n'a pas lieu d'être. Dernier élément, l'imbroglio juridique sur la question du pétrole et du gaz. La Constitution de 2005¹²³ établie une gestion commune entre l'Etat fédéral, les gouvernorats et la Région autonome du Kurdistan. Ceci avec une répartition équitable en fonction de la démographie des provinces. Elle reste floue de même qu'elle introduit la possibilité d'allouer plus de revenus aux régions qui en furent privées sous l'ancien régime (arabes chi'ites et

¹²⁰ BYMAN Daniel, « Qui a (déjà) gagné : Al Qaïda », *Foreign Policy*, Dossier spécial Irak, op.cit., page 48.

¹²¹ MIKAÏL Barah, *Irak, état des lieux, évolutions et perspectives énergétiques*, op.cit., page 8.

¹²² PASCUAL Carlos, POLLACK Kenneth M., « The Critical Battles: Political Reconciliation and Reconstruction in Iraq », *The Washington Quarterly*, op.cit., page 10.

¹²³ Constitution irakienne, article 112, disponible sur http://www.uniraq.org/documents/iraqi_constitution.pdf

kurdes). Enfin elle appelle au vote d'une loi, toujours au point mort, sur cette question de la répartition. Erbil affirme donc qu'elle peut conclure des accords d'exploitation avec des compagnies étrangères ce qui est hors de question pour Bagdad qui estime que le gouvernement fédéral a autorité exclusive sur les accords économiques internationaux¹²⁴.

b- L'Irak, terrain d'affrontement des puissances régionales

La débelle de l'Etat irakien, ordonnée par le proconsul Bremer à son arrivée à la tête de la CPA en 2003, a facilité l'ingérence des Etats voisins dans ses affaires intérieures. Actuellement, l'Irak constitue un vaste champ de confrontation d'intérêts divers. Sa situation peut, sous certains aspects, être comparable à celle de la péninsule italienne au XVe siècle, lorsque les royaumes italiens étaient le théâtre d'affrontements entre puissances européennes. Ceci est d'autant plus exact que les institutions de gouvernement central à Bagdad tardent à être consolidées pendant que le Premier Ministre Maliki a adopté une position très ferme contre toute forme d'ingérence dans les affaires irakiennes. Le premier aspect de cette confrontation d'intérêts est le fait que l'Irak constituerait le théâtre d'affrontement supposé entre sunnisme et chi'isme et, par voie de fait, entre les Etats « sunnites » ayant dénoncé l'Arc chi'ite et la République islamique d'Iran. En effet, avec les violences interconfessionnelles, « *l'Irak (...) constitue (...) l'une des principales caisses de résonance d'un conflit opposant (...), un arc chi'ite sous influence iranienne aux régimes sunnites traditionnelles*¹²⁵ ». Il apparaît évident que la République islamique a financé et armé les milices chi'ites, notamment les Brigades Badr. A l'opposé, l'Arabie Saoudite ne s'est pas privée d'apporter son soutien à l'insurrection sunnite, surtout aux groupuscules jihadistes et autres cellules néo-fundamentalistes. Toutefois, Riyad a récemment révisé quelque peu son jugement face au danger que pouvait constituer le retour des « anciens d'Irak » pour sa propre sécurité intérieure. Le dernier avatar de cette ingérence étrangère en territoire irakien, est l'attitude de la Turquie vis-à-vis de la Région autonome kurde. Par son intervention de février 2008, Ankara a démontré qu'elle n'hésiterait pas à entrer en territoire irakien pour combattre les rebelles du PKK. Qui plus est, le gouvernement Erdogan ne se prive pas de soutenir les populations turkmènes en Irak dans leur lutte contre les appétits territoriaux kurdes. En effet, « *Ankara a créé et directement soutenu le Front irakien turkmène*¹²⁶ » en conflit ouvert avec Erbil sur la question d'un éventuel du rattachement de Kirkuk à la Région autonome. L'Irak

¹²⁴ Ibid., article 110-1.

¹²⁵ BENRAAD Myriam, « L'Irak dans l'abîme de la guerre civile », *Politique étrangère*, op.cit., page 25.

¹²⁶ Henry J., LAIPSON Ellen, "Iraqi Kurds and Iraq's Future", *Middle East Policy*, op.cit., page 68.

est ainsi devenu le terrain de jeu des puissances de la région, chacune d'entre elles défendant, directement ou par l'entremise d'acteurs locaux, ses propres intérêts.

c- Quel poids pour le facteur démocratique irakien ?

Dans les plans post-invasion américains, l'Irak devait devenir le phare de la démocratie au Proche-Orient, qui allait entraîner toute la région et même au-delà. Partant du postulat qu'une démocratie ne s'impose pas mais s'affirme dans le temps long, et selon une volonté affichée du peuple qui y aspire, la question des implications du facteur démocratique irakien peut se poser. Les élections provinciales de janvier 2009 ont certes été considérées comme un succès démocratique, mais il convient de garder à l'esprit que la moitié des électeurs appelés aux urnes firent le déplacement. La démocratie ne semble donc soulever l'enthousiasme que d'une frange de la population. La possibilité que l'autre moitié refuse ce système n'est alors pas à exclure. D'autant plus que la situation sécuritaire fragile n'en fait pas une priorité. Ensuite, si la démocratisation de l'Irak est perçue en Occident comme un facteur de progrès, force est de constater qu'elle a accéléré la *libanisation* du pays, accentuant le fossé entre les différentes communautés. Politiquement, « *le principe de quotas de représentation des différentes composantes ethniques et religieuses de la population (...) est devenu un élément profondément structurant du jeu politique*¹²⁷ », favorisant les partis sectaires au détriment de partis « nationaux » ouverts à l'ensemble des communautés. En l'absence de réconciliation nationale, le facteur démocratique irakien entretient et favorise les forces centrifuges dans le pays, mettant ainsi en péril la pérennité même de l'Etat central. La volonté du gouvernement de soumettre le SOFA à l'approbation populaire en organisant un référendum peut également être lourde de conséquences. Les partis chi'ites ont cependant intérêt à suivre l'agenda démocratique car, représentant la communauté la plus importante du pays, la démocratie leur assure le contrôle du pouvoir central *ad vitam aeternam*. Toutefois, le rejet populaire du système démocratique n'est pas improbable avec toutes les complications que cela sous-tend alors que l'armée doit encore faire ses preuves. Paradoxalement, cette armée irakienne pourrait devenir le bourreau de la démocratie balbutiante dans le pays. En effet, celle-ci sera instrumentalisée mais se trouvera quoi qu'il arrive « *au centre du jeu politique, avec toutes les tentations de coup d'Etat que cela suppose dans ce pays*¹²⁸ ».

¹²⁷ HARLING Peter, « Les dynamiques du conflit irakien », *Critique Internationale*, N°34, janvier-mars 2007, page 36.

¹²⁸ GOYA Michel, *Irak, les armées du chaos*, op.cit, page 226.

d- Etat de la reconstruction irakienne et influences sous-jacentes

La reconstruction irakienne a été laborieuse à mettre en place après l'intervention des forces de la Coalition car Washington n'avait pas intégré cette donnée dans sa politique de gestion de l'après-guerre. Ce n'est que concomitamment à la mise en place du *Surge* que George W. Bush annonça son intention d'accélérer le processus de reconstruction irakien. Preuve sans doute du changement de perception américain à savoir qu'il fallait désormais se concentrer sur les populations plutôt que sur l'écrasement des capacités de l'ennemi sous un déluge de feu, et avec tous les dommages collatéraux que cela entraînait. Effectivement, « *il a fallu attendre presque quatre années (...), pour que George W. Bush annonce, le 10 janvier 2007, la création d'un poste de « coordinateur pour la reconstruction en Irak », afin d'accélérer le développement du pays*¹²⁹ ». La reconstruction irakienne est devenue aujourd'hui un enjeu majeur, de même que l'objet de luttes d'influences entre Washington, Téhéran et d'autres acteurs de la région. L'Iran, après avoir soutenu économiquement les milices chi'ites irakiennes, évolue peu à peu vers un *soft power* face au mécontentement croissant au sein des populations chi'ites quant à son ingérence dans les affaires du pays. Pour accroître son influence, la République islamique dispose d'atouts majeurs comme sa proximité religieuse d'avec les chi'ites d'Irak. Des milliers de pèlerins iraniens se rendent sur les lieux saints du chi'isme chaque année, notamment à Najaf et Karbala. « *Téhéran maintient plusieurs « fers au feu en aidant tous les mouvements chi'ites irakiens (...), sous couvert d'ailleurs de relations économiques tout à fait officielles et légales*¹³⁰ ». Face à la menace de la propagation de l'influence iranienne à travers la reconstruction, le gouvernement irakien a pris les devants en lançant une série d'appels d'offres internationaux pour accélérer la remise en état de ses infrastructures. Cet affairisme tient également à l'initiative de la Région autonome du Kurdistan. En effet, Erbil, en signant des contrats d'exploitation de gisements pétroliers avec des entreprises étrangères, même jugés illégaux par Bagdad, a forcé cette dernière à accélérer ses recherches d'investisseurs étrangers. *In fine*, la reconstruction du pays s'avère être l'une des préoccupations majeures des citoyens irakiens. Pour eux, « *le travail des élus aux provinciales de janvier 2009, (...) c'est de remettre les services de base en état de marche, les routes pavées et les ponts reconstruits*¹³¹ ».

¹²⁹ DE HOOP SCHEFFER Alexandra, *Hamlet en Irak*, op.cit., page 20.

¹³⁰ GOYA Michel, *Irak, les armées du chaos*, op.cit., page 198.

¹³¹ DAGHER Sam, « Devotion and Money Tie Iranians to Iraqi City », *Global New York Times*, publié le 30 mai 2009, disponible sur http://www.nytimes.com/2009/05/31/world/middleeast/31karbala.html?_r=2&ref=global-home

B- Le potentiel avènement de l'Arc chi'ite et la bipolarisation confessionnelle de la région

1- Le « Nouvel Irak », caution à l'Arc chi'ite ?

a- Fin du « Double Containement » et dénonciation de l'Arc chi'ite

L'intervention des forces de la Coalition en mars 2003 a bouleversé l'équilibre stratégique de la région. De part la débilitation et la construction d'un nouvel Irak démocratique, les Etats-Unis ont fait sauter le rempart majeur à l'expansion de l'influence iranienne. L'ennemi numéro un de Saddam Hussein était la République islamique d'Iran dès 1979, après l'éviction du Président Ahmad Hassan Al Bakr. Au vue de la guerre entre l'Irak et l'Iran dans les années 1980, de même que de l'antagonisme idéologique des deux régimes, les deux voisins se neutralisaient au sein d'un « Double Containement » que la Coalition onusienne de 1991 s'était gardée d'abolir en refusant de renverser le régime ba'athiste à l'époque. La guerre de 2003 rompt avec l'acception selon laquelle le « Double Containement » devait être préservé pour assurer l'équilibre stratégique dans le Golfe et au Proche-Orient. *« La chute du régime ba'athiste entraîne un bouleversement stratégique considérable car l'Irak, aux mains des sunnites jusqu'à lors, bascule du côté des chi'ites, majoritaires à plus de 60 pourcent de la population¹³². »* La plupart des partis ayant les faveurs des populations chi'ites irakiennes ont alors des liens très étroits avec la République islamique, qui les a hébergé au cours de la guerre avec Bagdad dans les années 1980. Les régimes arabes sunnites (principalement l'Arabie Saoudite, l'Egypte et la Jordanie), s'empressent de brandir la menace de la constitution d'un Arc chi'ite, piloté par Téhéran, allié à Damas et au Hezbollah libanais. L'arrivée au pouvoir en Irak de chi'ites entraîne les Etats de la région à exprimer leurs craintes d'une diffusion de l'influence iranienne auprès de leurs concitoyens pratiquant le chi'isme. Le thème de l'Arc chi'ite est pris très au sérieux d'autant plus que le régime syrien est alors très isolé, surtout après l'assassinat, en février 2005, de l'ancien Premier Ministre libanais Rafiq Hariri. Du fait de la chute du Ba'ath à Bagdad, *« cet isolement a coïncidé ipso facto avec la recherche du leadership régional par la République*

¹³² MIKAÏL Barah, *Crises et Conflits contemporains*, Cours au sein du Diplôme privé de Relations Internationales fondamentales, IPRIS, 2008.

*islamique d'Iran*¹³³. » In fine, l'arrêt de mort du « Double Containment » a indubitablement signifié le renforcement de l'influence iranienne dans la région.

b- L'Irak, Etat arabe chi'ite

Si l'arrivée au pouvoir d'hommes politiques chi'ites en Irak a pu faire naître la crainte d'une mainmise iranienne dans la région, cela ne signifie pas pour autant que le nouveau régime de Bagdad soit tombé entre les mains de Téhéran. Ceci s'explique par plusieurs facteurs. En premier lieu, et même si les Etats de la région ont fait de l'Irak le terrain d'affrontement entre sunnisme et chi'isme, cet antagonisme n'est pas la source originelle du déferlement de violences. En effet, en Irak, les acteurs « *chi'ites et sunnites ne s'affrontent pas du fait de haines historiques. (...) Ils s'affrontent parce que l'Etat irakien a échoué dans ses tâches les plus basiques (...). Ils se tournent alors vers les entités qu'ils peuvent*¹³⁴ ». Il est par ailleurs très fréquemment constaté qu'en exil, hors du contexte d'affrontements, les deux communautés se rassemblent autour d'un patriotisme irakien. Ensuite, les chi'ites irakiens sont anthropologiquement arabes et non perses, à défaut de leurs voisins iraniens. Egalement, la marginalisation politique des chi'ites depuis l'avènement de l'Etat irakien en 1932 (et même auparavant) a, du fait de la contestation des régimes en place, entraîné, au fil des décennies, le développement d'un patriotisme irakien très fort au sein de cette communauté. Aujourd'hui, les chi'ites de Mésopotamie « *continuent à se considérer comme le fer de lance de l'identité irakienne et les gardiens son indépendance*¹³⁵ ». Puis, le chi'isme irakien se caractérise par un antagonisme avec la doctrine de gouvernement en Iran. En effet, la plus haute autorité religieuse chi'ite du pays, le grand ayatollah Ali Al Sistani a déjà énoncé de nombreuses *fatwas* pour inciter les religieux chi'ites irakiens à ne pas s'immiscer dans les affaires politiques du pays. Al Sistani est partisan de la doctrine *quiétiste*, prônant une séparation stricte entre les pouvoirs spirituel et temporel. Ceci à l'exacte opposée du système de *Velayet e Faqih* en vigueur en République islamique d'Iran. Toutefois, Al Sistani est déjà sorti de sa réserve en matière d'affaires politiques en prônant la réconciliation nationale de manière indirecte. En effet, ce dernier « *a continuellement été en faveur d'un Irak uni, et encouragea tous les musulmans, (...), à se soutenir les uns les autres dans la construction*

¹³³ LEDAY William, « Equilibres militaires et stratégiques au Moyen-Orient », *Hérodote*, N°124, Janvier 2007, La Découverte, Paris, page 104.

¹³⁴ KASTURI Bashyam, « Nationalism and the Civil War in Iraq », *Aakrosh*, op.cit., page 87.

¹³⁵ LUIZARD Pierre-Jean, « La communauté chi'ite, première victime de l'implosion de la société irakienne », *Hérodote*, op.cit., page 124.

*d'un nouveau gouvernement national*¹³⁶ ». Le nouvel Irak est donc inévitablement le premier Etat « arabe chi'ite » mais cela ne signifie pas sa soumission à la tutelle de Téhéran.

c- La primauté à l'appartenance irakienne

Les courants politiques majeurs au sein de la communauté chi'ite, mise à part l'ASRII, mettent en avant leur appartenance à la nation irakienne. Ceci se ressent particulièrement au sein du courant Sadriste et des fidèles du Premier Ministre Maliki. Même si les partis politiques chi'ites ont une proximité religieuse avec la Perse voisine, qui les a soutenu avant et après la chute du régime ba'athiste en 2003, force est de constater qu'ils ont entamé un mue patriotique. Moqtada Al Sadr a sans doute été le premier à « surfer » sur la vague nationaliste irakienne. Dès l'intervention des forces de la Coalition, et son avènement sur la scène politique du pays, « *Al Sadr a déployé un nationalisme irakien militant, demandant le retrait des forces américaines et appelant à l'unité de la nation irakienne sous l'Islam*¹³⁷. » Avec son renforcement politique, Al Maliki a également adopté une posture nationaliste, formulant un discours politique très patriotique. Ceci s'est vérifié avec le retrait des troupes américaines des villes fin juin 2009 où Maliki s'est empressé de faire de l'évènement une victoire de l'ensemble du peuple irakien. La communauté chi'ite dans son ensemble apparaît de moins en moins encline à supporter les ingérences du voisin iranien. Lors des élections provinciales de janvier 2009, l'ASRII a été sanctionnée par la perte des gouvernorats qu'elle contrôlait auparavant. Ceci du fait de la perception des chi'ites irakiens que le mouvement, enfant chéri de Téhéran, constitue le vecteur politique de l'influence iranienne dans le pays. Egalement du fait que l'inclinaison fédéraliste de l'ASRII semble entrer en opposition avec la volonté, de plus en plus affirmée, des chi'ites irakiens d'une unité de la nation. Quoi qu'il en soit, il apparaît clairement à l'heure actuelle que « *Téhéran a (...) perdu (...) de son influence politique sur les chi'ites irakiens, comme en témoigne l'émergence de nombreuses forces chi'ites anti-iraniennes en Irak*¹³⁸ ». In fine, même si le nouvel Irak fait la part belle à la communauté chi'ite du pays, et que les décideurs politiques chi'ites entretiennent de relations étroites avec le régime de Téhéran, cela ne signifie en aucun cas une volonté de brader la souveraineté irakienne à un pays étranger. Ceci d'autant plus que les chi'ites, historiquement marginalisés économiquement et politiquement, sont désormais aux commandes en Irak.

¹³⁶ NOORBAKSH Mehdi, « Shiism and Ethnic Politics in Iraq », *Middle East Policy*, Vol. XV, N°2, Eté 2008, Middle East Policy Council, Washington D.C., page 63-64.

¹³⁷ THE IISS, *The Strategic Survey 2007, The Annual Review of World Affairs*, op.cit., page 208.

¹³⁸ LUIZARD Pierre-Jean, « Chi'ites contre Sunnites, l'Autre Guerre », *Foreign Policy*, Dossier spécial Irak, op.cit., page 41.

d- Le poids de l'Histoire des rapports irako-iraniens

L'Histoire joue un grand rôle dans la définition des rapports actuels entre l'Irak et la République islamique d'Iran. Tout d'abord, la Mésopotamie constitue la zone de contact entre les civilisations perse et arabe. Or les rapports entre ces deux civilisations furent conflictuels, comme en témoigne la bataille de Qadisiyya en 632, au cours de laquelle les arabes musulmans l'emportent sur la Perse. Ceci constitue le prélude à l'islamisation de cette dernière. Ce souvenir de la victoire sur l'Iran voisin reste une source de fierté en Irak, même au sein de la communauté chi'ite. Ensuite, l'opposition entre les chi'ites d'Irak et d'Iran sur la forme de gouvernement ne doit pas être négligée. La République Islamique est, depuis la Révolution de 1979, régit par le système du *Velayet e Faqih* auquel les plus grandes instances religieuses chi'ites d'Irak opposent une tradition quiétiste, caractérisée par la volonté de ne pas se mêler des affaires politiques. Plus récemment, la guerre, débutée en 1980 entre les deux pays, a nourri un fort antagonisme. Il convient à cet effet de rappeler que « *dans les années 1980, quatre vingt dix pourcent des troupes irakiennes qui combattirent l'Iran chi'ite l'étaient elles aussi*¹³⁹. » Puis, une donnée conjoncturelle apparaît aujourd'hui d'une grande importance à savoir la relation ambiguë qu'entretient le Premier Ministre Maliki avec le régime de Téhéran. Au cours de la guerre des années 1980, Maliki et son parti *Da'awa* étaient exilés en Iran. *Da'awa* est alors le fer de lance chi'ite de l'opposition en exil au régime de Saddam Hussein. Toutefois, les relations avec l'hôte iranien sont difficiles car le parti de l'actuel chef du gouvernement adhère au quiétisme et refuse le *Velayet e Faqih*. Téhéran décide alors de réorganiser la résistance des chi'ites irakiens. Ceux-ci se regrouperont dorénavant principalement au sein d'un nouveau groupe, totalement inféodé à la République islamique, et adhérant au système de gouvernement prôné par Khomeiny : le *Conseil Suprême de la Révolution Islamique en Irak*, aujourd'hui ASRII. *Da'awa* perd une grande partie de son aura auprès des combattants qui rejoignent en masse la nouvelle organisation. La marginalisation du parti *Da'awa* au cours de la guerre dans années 1980, nourrit encore actuellement les rapports ambiguës qu'entretient le Premier Ministre irakien avec Téhéran. Pour une majorité de chi'ites irakiens, Maliki est aujourd'hui considéré comme « *le seul à être assez fort pour endiguer l'influence de l'Iran*¹⁴⁰ ». Lors de la campagne électorale pour les provinciales, certaines affichent de l'ASRII à Basra furent customisées avec des slogans décrivant l'organisation comme représentante de la République islamique en Irak.

¹³⁹ KASTURI Bashyam, « Nationalism and the Civil War in Iraq », *Aakrosh*, op.cit., page 87.

¹⁴⁰ DAGHER Sam, LEE MEYERS Steven, « Iraq voters heed calls for strong central State », *Global New York Times*, consulté le 3 février 2009, disponible sur http://www.nytimes.com/2009/02/03/world/africa/03iht-elect.2.19894134.html?_r=1

2- Arc chi'ite et questions stratégiques au Proche-Orient et dans la Golfe arabo-persique

a- L'Iran, une influence « pan chi'ite » réelle ?

Face à la dénonciation, par les Etats arabes sunnites, de l'Arc chi'ite, il convient de mesurer la portée de l'influence iranienne au sein des populations chi'ites de la région. Malgré l'arrivée au pouvoir des fidèles d'Ali à Bagdad, et même si l'ASRII prône le *Velayet e Faqih*, il n'y a pas d'allégeance de leur part envers Téhéran. Toutefois, la République islamique perçoit les communautés chi'ites comme des vecteurs naturels de son influence. Ceci se retrouve dans l'organisation institutionnelle du pouvoir en Iran. En effet, « *l'office du Velayet e Faqih possède le pouvoir d'extra-territorialité en ce qui concerne l'application de la loi*¹⁴¹. » Malgré cette volonté affichée de Téhéran de structurer un Arc chi'ite en opposition aux régimes arabes sunnites, il ne faut pas exagérer le poids stratégique iranien dans la région. Certes, celui-ci a été décuplé avec la chute de Saddam Hussein cependant que plusieurs facteurs incitent à la mesure. Tout d'abord le caractère hétéroclite du chi'isme. En effet, les perses sont de rite duodécimain c'est-à-dire qu'ils reconnaissent la lignée d'Imams qui se sont succédés jusqu'au Mahdi. Or cette reconnaissance n'est pas universelle au sein des populations chi'ites. Par exemple, les alaouites de Syrie ne reconnaissent que onze Imams à l'exclusion du Mahdi. Ensuite, l'axe entre Téhéran et Damas n'est qu'une alliance de circonstances. En effet, avec la marginalisation de Bachar Al Assad, le régime syrien s'est tourné vers un Iran en quête de leadership régional. Qui plus est, l'idéologie des deux régimes est antagoniste : République islamique en Iran, régime d'inspiration ba'athiste, donc socialiste, en Syrie. De plus, les alaouites ne sont qu'une minorité dans le pays, le sunnisme étant la religion majoritaire. Puis, l'Iran ne se priverait pas d'apporter son soutien au Hamas palestinien, mouvement national et d'obédience sunnite. Ceci exclu *de facto* une alliance confessionnelle *stricto sensu*. Enfin, « *la capacité de l'Iran à instrumentaliser les communautés chi'ites du Golfe reste relative, à l'aune du caractère extrêmement hétérogène et éclaté de ce courant religieux dans cette partie du Moyen-Orient*¹⁴² ». Téhéran ne matérialise pas ses intérêts au travers de l'unité du courant religieux chi'ite. Il peut y avoir des alliances de circonstances, comme avec le Hezbollah libanais, mais ceci ne permet pas de valider la théorie de l'Arc chi'ite qui relève plus du discours, et des peurs de ses détracteurs, que d'une réalité avérée.

¹⁴¹ NOORBAKSH Mehdi, « Shiism and Ethnic Politics in Iraq », *Middle East Policy*, op.cit., page 63.

¹⁴² LEDAY William, « Equilibres militaires et stratégiques au Moyen-Orient », *Hérodote*, op.cit., page 105.

b- Vers la bipolarisation confessionnelle de la région ?

Si la tentative iranienne de constitution d'un Arc chi'ite semble échouer pour l'instant, la polarisation, à terme, de la région entre différentes alliances d'intérêts, mais possédant une certaine proximité religieuse, n'est toutefois pas à exclure. De même qu'elle donnerait la perception d'une prise de corps de la théorie de l'Arc chi'ite. Il ne semble pas actuellement que « *la donnée sunnite-chi'ite pourrait pousser la région dans une sorte de Guerre Froide, similaire à celle qu'a connu le monde arabe dans les années 1960, entre les régimes progressistes et conservateurs*¹⁴³. » Toutefois, il est de notoriété publique que les relations entre le pouvoir irakien et l'Arabie Saoudite sont très mauvaises. Dans le jeu des relations diplomatiques dans la région, le partenaire le plus important pour Bagdad est l'Iran, et l'ostracisme pratiqué par l'Arabie Saoudite envers Bagdad pourrait l'inciter à renforcer ses relations avec son voisin perse. Le choix le plus judicieux pour les Etats sunnites, en vue de contrer la réalisation de l'Arc chi'ite qu'ils dénoncent, serait de réintégrer pleinement l'Irak dans le concert des nations arabes. Toutefois, ceux-ci semblent avoir pris la mesure du danger d'un renforcement des liens entre Damas et Téhéran. En mars 2009, le roi saoudien Abdallah a rompu avec la politique d'isolement de la Syrie, à l'œuvre depuis février 2005, lors d'un sommet tripartite avec Bachar Al Assad et le Président égyptien Hosni Moubarak à Riyad. Il ne semble donc pas y avoir de risques d'une bipolarisation confessionnelle de la région à moyen terme. Ceci d'autant plus que « *le chi'isme fonctionne dans le cadre des enveloppes nationales chaque fois d'une façon spécifique*¹⁴⁴ ». L'immense majorité des populations arabes chi'ites sont totalement déconnectées des évolutions en Iran. Enfin, l'axe « sunnite » est, lui aussi, extrêmement hétérogène. Il se structure autour de régimes d'inspiration progressistes et d'autres très conservateurs, tel le royaume wahhabite d'Arabie Saoudite. Le seul dénominateur commun de ses Etats étant la volonté d'empêcher l'expansion de l'influence iranienne au sein des relations entre pays arabes de la région. Si la bipolarisation confessionnelle entre un axe « sunnite » et un Arc chi'ite venait à se concrétiser, la cause en proviendrait de calculs politiques et stratégiques mais aucun cas religieux. *In fine*, si la thèse de l'Arc chi'ite n'est pour l'instant qu'un mythe face à l'incapacité de Téhéran de matérialiser son influence auprès des populations arabes chi'ites, les régimes « sunnites » l'entretiennent de par leur mauvaise gestion de leurs rapports interarabes.

¹⁴³ SALEM Paul, "The Middle East Broken Order", *Carnegie Papers*, N°9, Été 2008, disponible en téléchargement sur www.CarnegieEndowment.org/pubs, page 12.

¹⁴⁴ THUAL François, « Le croissant chiite : slogan, mythe ou réalité », *Hérodote*, N°124, janvier-mars 2007, La Découverte, Paris, page 116.

c- La question des minorités chi'ites au sein des Etats « sunnites »

L'absence de légitimité du concept d'Arc chi'ite n'induit pas la disparition d'une éventuelle menace interne pour les régimes arabes sunnites. L'exemple de l'émancipation des chi'ites irakiens peut entraîner l'ensemble des populations chi'ites au sein de ces Etats à réclamer une meilleure représentation. Il convient d'ailleurs de préciser ici que si affinités il y a entre les chi'ites du Proche-Orient et du Golfe arabo-persique, elles s'apparentent plus à une expérience commune de marginalisation entreprise par les communautés sunnites au pouvoir. En effet, « *il existe une unité en profondeur des chi'ismes qui réside dans le fait que le chi'isme a été depuis sa formation une religion d'exclus socialement et de dominés politiquement*¹⁴⁵ ». Il existe désormais deux exemples majeurs de processus ayant abouti à la fin de l'ostracisme des populations chi'ites au sein de leur Etats respectifs : l'Irak et, dans une moindre mesure, le Liban. Il convient de noter que ces deux exemples d'affirmations eurent lieu dans des contextes guerriers. Ceci pourrait légitimer la perception, pour les chi'ites de la région, que leurs revendications ne peuvent aboutir que par l'utilisation de moyens violents, ce qui ne peut qu'inquiéter les régimes sunnites. D'autant plus que la technique des attentats suicides vient du chi'isme qui brave l'interdit originel sunnite. Concrètement, il est possible d'affirmer qu' « *il n'y a pas d'Arc chi'ite, mais des processus d'émancipation concomitants, chacun suivant une logique locale dans le cadre de l'Etat où il se produit*¹⁴⁶. » Or ces processus d'émancipation ne peuvent qu'irriter les régimes sunnites, comme en Arabie Saoudite où les populations chi'ites vivent dans l'Est du pays, riche en ressources naturelles. Riyad, ne verrait pas d'un bon œil la nécessité de gérer et partager les revenus pétroliers avec cette communauté. D'autant plus au vue de la doctrine religieuse rigoriste de l'Etat saoudien, le wahhabisme, peu enclin à la tolérance envers les partisans d'Ali. D'autres régimes dans le Golfe arabo-persique pourraient voir leur pouvoir remis en question par l'émancipation chi'ite. Ceci est notamment le cas de Bahreïn où les chi'ites, largement majoritaires, sont exclus du pouvoir par les sunnites. La prise en compte de revendications des populations chi'ites dans la région par les régimes sunnites constituerait le meilleur rempart face à une expansion de l'influence iranienne sur leur sol. Quoi qu'il en soit, ces derniers seront dorénavant « *condamnés à tenir compte du fait chi'ite, de cette religion qui a survécu à tout et qui se veut pour des millions d'êtres humains l'espérance dans un monde meilleur*¹⁴⁷ ».

¹⁴⁵ Ibid., page 111.

¹⁴⁶ LUIZARD Pierre-Jean, « Chi'ites contre Sunnites, l'Autre Guerre », *Foreign Policy*, Dossier spécial Irak, op.cit., page 41.

¹⁴⁷ THUAL François, « Le croissant chiite : slogan, mythe ou réalité », *Hérodote*, op.cit., page 116.

d- Le bouleversement irréversible des rapports de force régionaux

Même s'il convient de pondérer la vigueur de l'influence iranienne au Proche-Orient et dans le Golfe arabo-persique, l'intervention des forces de la Coalition en mars 2003 a conduit à l'effondrement de l'équilibre antérieur, même instable, de la région. En effet, « *les structures et l'équilibre de puissances mis en place à la fin des années 1970 et validés après la fin de la Guerre Froide ont disparu*¹⁴⁸. » Ces bouleversements géostratégiques, loin de pacifier et de démocratiser cet espace instable, ont, au contraire, accouché de nouvelles peurs, de nouveaux rapports de forces. Les divisions communautaires dans les pays arabes, qui avaient, mis à part lors de la guerre civile libanaise, été encapsulés avec le « Double Containment », sont désormais source d'inquiétude pour une majorité des Etats de la région. Mais également pour les Etats industrialisés, pour qui une déstabilisation de cette zone stratégique serait catastrophique. Les Etats producteurs de pétrole ne se privent d'ailleurs pas de leur rappeler. En effet, « *la base du thème de l'Arc chi'ite consiste à considérer cette réalité comme génératrice de menaces sur la production et la circulation des hydrocarbures pétroliers et gaziers du Moyen-Orient*¹⁴⁹. » Si la réconciliation nationale irakienne aboutit, elle apaisera ces tensions mais ne signifiera pas un retour en arrière pour l'équilibre de la région. Les Etats arabes sunnites avaient instrumentalisé l'Irak ba'athiste pour en faire le barrage à l'expansion de la Révolution islamique iranienne. Or la fin de la neutralisation réciproque entre l'Irak et l'Iran s'est, comme l'avaient envisagé les stratégestes américains lors de la Première guerre du Golfe, accompagnée d'un décuplement de l'influence de Téhéran dans la région. Par l'éradication d'un régime arabe sunnite, et son remplacement par une démocratie instable mais aux mains des chi'ites irakiens, la Coalition de 2003 a revigoré l'aspiration légitime de l'ensemble des communautés chi'ites de la région à la représentation. Ceci n'est toutefois pas sans faire craindre une déstabilisation interne dans les Etats, voire même des conflits intercommunautaires. L'ancien ordre prévalant dans cette région stratégique était instable mais la nouvelle configuration des rapports de forces en gestation peut s'accompagner de violences, voire accoucher d'une instabilité accrue. D'autant plus au vue de la volonté soupçonnée de Téhéran d'acquérir le nucléaire militaire, qui pourrait entraîner l'ensemble du Moyen-Orient dans une course aux armements. En définitive, le thème de l'Arc chi'ite, comme tout slogan, « *comporte quelques éléments de vérité. Parmi ceux-ci, on ne saurait exclure un retour d'une expansion géopolitique majeure de l'Iran*¹⁵⁰ ».

¹⁴⁸ SALEM Paul, "The Middle East Broken Order", *Carnegie Papers*, op.cit., page 1.

¹⁴⁹ THUAL François, « Le croissant chiite : slogan, mythe ou réalité », *Hérodote*, op.cit., page 107.

¹⁵⁰ Ibid., page 117.

Conclusion

Grâce au *Surge*, les forces américaines ont réussi à allouer à l'Irak un regain de stabilité en matière de sécurité. Toutefois, il apparaît aujourd'hui que cette stabilité est précaire et qu'il ne s'agit que d'un répit dans le déferlement des violences, pour reprendre les propos du général Petraeus. Sans aucun doute, l'effet le plus bénéfique du *Surge* fut de contraindre la doctrine militaire américaine à réactualiser sa stratégie ainsi que son mode opératoire en matière de contre-insurrection. De même, de prendre conscience que le paramètre technologique n'est que secondaire en temps de conflit, et que le facteur humain reste central. Malgré la baisse sensible des violences, l'efficacité du *Surge* sur la stabilisation sécuritaire en Irak reste relative pour plusieurs raisons. En premier lieu, celui-ci est allé de pair avec le renversement d'alliance de nombreux insurgés arabes sunnites, vidant l'insurrection d'une majeure partie de ses composantes. Par ailleurs, une seconde volte-face de la part des CLC reste une hypothèse plausible. Ensuite, le *Surge* a été mis en place concomitamment à l'accélération de l'épuration ethnique et religieuse entre les diverses communautés irakiennes. Ceci n'a pu que diminuer le nombre de cibles potentielles pour l'insurrection et les milices chi'ites, et a joué un rôle très important en tant que facteur de réduction des violences en Irak depuis 2007. En fin de compte, le *Surge* a réussi dans son entreprise sécuritaire cependant que cette réussite s'est réalisée de concert avec une multiplicité de facteurs annexes, dont il convient de ne pas négliger l'importance, et qui ne favorisent pas la consolidation des institutions centrales irakiennes.

Au niveau de sa finalité politique, le *Surge* a clairement échoué. L'idée de donner une fenêtre sécuritaire pour accélérer le processus de réconciliation nationale irakien ne s'est pas matérialisée. Sans un consensus sur le partage du pouvoir, la stabilité du pays sur le long terme est un vœu pieux. Concomitamment au renforcement de sa position à Bagdad, le Premier Ministre Maliki se présente désormais en tant que garant de l'unité nationale et épouse un discours patriotique engagé. Ce dernier a réussi son entreprise de fédérer une large coalition sunnite-chi'ite derrière son nom en vue de faire contrepoids aux partis « fédéralistes », et de les mettre en échec dans la perspective des élections législatives de 2010. Or cette stratégie politique irrite au plus haut point les dirigeants de la communauté kurde, avec qui Bagdad entretient des relations détestables mais ne peut se permettre de brouiller. Ceci du fait que la participation des grands partis kurdes au prochain gouvernement est une condition sine qua non en vue d'une stabilisation politique. Aujourd'hui, de nombreux défis restent inachevés en vue d'une réconciliation nationale en Irak. L'Etat central aura-t-il la capacité de mettre au pas les milices chi'ites ? Sera-t-il en mesure de gérer et d'intégrer

l' « armée sunnite » constituée par les CLC ? Le Parlement irakien arrivera-t-il à régler les différends majeurs du statut de Kirkuk et de la loi sur les hydrocarbures ? Le regroupement des forces américaines dans leurs bases le 30 juin 2009 prélude de leur retrait définitif fin décembre 2011. Or l'Administration Obama se montre déterminée à quitter définitivement le pays. La bataille pour le pouvoir en Irak ne fait donc que commencer. Or aucun élément ne laisse présager de son issue pacifique, de même que la fragmentation politique du pays est lourde de menaces futures en matière de sécurité.

L'échec de la réconciliation nationale irakienne, finalité politique du *Surge*, raisonne dans l'ensemble du Proche-Orient et du Golfe arabo-persique, et même au-delà. Du fait de divers facteurs (autonomie kurde, problème des réfugiés, des combattants du jihad international), l'Irak actuel reste un élément perturbateur et qui inquiète ses voisins. Toutefois, en cas d'hypothétique réconciliation nationale, Bagdad possède les ressources lui permettant de recouvrer un rôle central dans la région. Et donc de cesser d'être un acteur stratégique malgré lui. *In fine*, le crépuscule du régime ba'athiste en mars-avril 2003 a sonné le glas de l'ordre géopolitique en vigueur dans la région depuis les années 1970. Par la même, la chute de Saddam Hussein a fait sauter le verrou contenant l'avènement de l'Iran au rang de puissance régionale majeure, avec une capacité d'influer sur les populations chi'ites de la zone. Tout aussi important est le fait qu'il existe aujourd'hui un exemple de processus d'émancipation ayant abouti à la prise de contrôle du pouvoir d'un Etat par des populations chi'ites. S'il est effectivement prématuré et inexact pour l'heure de parler d'Arc chi'ite, le nouvel équilibre en gestation dans la région peut s'avérer déstabilisateur pour l'ensemble de la planète du fait du rôle géostratégique primordial de cette zone riche en hydrocarbures. De même, cet équilibre en devenir peut augurer de conflits interétatiques mais également identitaires extrêmement violents, comme l'atteste l'épisode irakien. En fin de compte, et pour paraphraser le général De Gaulle, l'Orient ne cessera pas de sitôt d'être « compliqué ».

Table des matières

| | |
|--|-------|
| Introduction | p. 1 |
| I- Une nouvelle configuration sécuritaire en Irak | p. 5 |
| A- Le recadrement de la stratégie militaire américaine après janvier 2007 | p. 7 |
| 1- Le pari du <i>Surge</i> | p. 7 |
| a- “Iraqi background” et rapport Baker-Hamilton | p. 7 |
| b- Le choix du <i>Surge</i> , définition et objectifs | p. 8 |
| c- La sécurisation de Bagdad | p. 9 |
| d- Un changement de paradigme dans la doctrine militaire américaine : de la démonstration de force au ciblage | p. 10 |
| 2- Implications sur les théâtres d’opérations | p. 11 |
| a- La méthode Petraeus | p. 11 |
| b- La recomposition d’un tissu économique et social | p. 12 |
| c- La formation accélérée des forces de sécurité irakiennes | p. 13 |
| d- Un endiguement momentané de la guerre civile | p. 14 |
| B- Revirement sunnite, accalmie chi’ite | p. 15 |
| 1- Composition et évolution de l’insurrection arabe sunnite | p. 15 |
| a- Panorama de l’insurrection sunnite | p. 15 |
| b- La composante jihadiste | p. 16 |
| c- <i>Al Sahwa</i> , le réveil sunnite | p. 17 |
| d- Un revirement stratégique | p. 18 |
| 2- Accalmie chi’ite et implications | p. 19 |
| a- Les causes de la trêve mahdiste | p. 19 |
| b- Le déplacement progressif de la violence intra chi’ite vers le terrain politique | p. 20 |
| c- Le difficile passage de témoin aux forces armées irakiennes | p. 21 |
| d- Les Etats-Unis, clé de voûte de la mosaïque irakienne ? | p. 22 |

| | |
|---|-------|
| II- L'impasse politique irakienne | p. 25 |
| A- Les conséquences de la communautarisation | p. 27 |
| 1- Une amélioration sécuritaire au prix d'une partition communautaire | p. 27 |
| a- La « purification » communautaire | p. 27 |
| b- Les « Murs de Bagdad » | p. 28 |
| c- Territorialisation et clanisation de la sécurité | p. 29 |
| d- Le cas du Kurdistan irakien | p. 30 |
| 2- Des questions majeures en suspens | p. 31 |
| a- Des « zones de failles » toujours instables : Bagdad, Mossoul, Kirkuk | p. 31 |
| b- Communautarisation de la vie politique irakienne | p. 32 |
| c- L'absence de réconciliation nationale | p. 33 |
| d- Le statut de Kirkuk et la loi sur les hydrocarbures, révélateurs des dissensions | p. 34 |
| B- Un gouvernement central affaibli face aux défis sécuritaires et politiques | p. 35 |
| 1- Le gouvernement Maliki face aux enjeux sécuritaires | p. 35 |
| a- Des forces gouvernementales en état de prendre le relai ? | p. 35 |
| b- L'infiltration des forces de sécurité par les milices | p. 36 |
| c- La question de l'intégration des CLC | p. 37 |
| d- Une volonté populaire d'Etat central fort ? Les provinciales de janvier 2009 | p. 38 |
| 2- Les défis politiques | p. 39 |
| a- L'affranchissement souhaité vis-à-vis de Washington et Téhéran | p. 39 |
| b- La question de la consolidation des institutions centrales avant le départ américain | p. 40 |
| c- L'impact de la crise financière sur la politique économique du gouvernement | p. 41 |
| d- Nouri Al Maliki face à la réconciliation nationale | p. 42 |

| | |
|--|-------|
| III- L'Irak, le Proche Orient et le Golfe arabo-persique | p. 45 |
| A- Un acteur régional malgré lui | p. 47 |
| 1- L'Irak, élément déstabilisateur pour les Etats de la région | p. 47 |
| a- Les conséquences de l'échec de la réconciliation nationale irakienne sur ses voisins | p. 47 |
| b- Le Kurdistan irakien, pierre dans les jardins turc et iranien | p. 48 |
| c- La question des réfugiés au Proche-Orient | p. 49 |
| d- L'Irak, foyer de formation pour jihadistes | p. 50 |
| 2- Un Etat aux ressources importantes et convoitées | p. 51 |
| a- Une puissance pétrolière en hypothétique devenir | p. 51 |
| b- L'Irak, terrain d'affrontement des puissances régionales | p. 52 |
| c- Quel poids pour le facteur démocratique irakien ? | p. 53 |
| d- Etat de la reconstruction irakienne et influences sous-jacentes | p. 54 |
| B- Le potentiel avènement de l'Arc chi'ite et la bipolarisation confessionnelle de la région | p. 55 |
| 1- Le « Nouvel Irak », caution à l'Arc chi'ite ? | p. 55 |
| a- Fin de « Double Containment » et dénonciation de l'Arc chi'ite | p. 55 |
| b- L'Irak, Etat arabe chi'ite | p. 56 |
| c- La primauté à l'appartenance irakienne | p. 57 |
| d- Le poids de l'Histoire des rapports irako-iraniens | p. 58 |
| 2- Arc chi'ite et questions stratégiques au Proche-Orient et dans le Golfe arabo-persique | p. 59 |
| a- L'Iran, une influence « pan chi'ite » réelle ? | p. 59 |
| b- Vers la bipolarisation confessionnelle de la région ? | p. 60 |
| c- La question des minorités chi'ites au sein des Etats « sunnites » | p. 61 |
| d- Le bouleversement irréversible des rapports de forces régionaux | p. 62 |

| | |
|--------------------|-------|
| Conclusion | p. 63 |
| Table des matières | p. 67 |
| Bibliographie | p. 71 |

Bibliographie

Ouvrages

DE HOOP SCHEFFER Alexandra, *Hamlet en Irak*, CNRS éditions, Paris, 2007, 158 pages.

GOYA Michel, *Irak, les armées du chaos*, Economica, Paris, 2008, 272 pages.

THE INTERNATIONAL INSTITUTE FOR STRATEGIC STUDIES (IISS), *The Military Balance 2008*, Routledge, Londres, 2007, 496 pages.

THE IISS, *The Strategic Survey 2007, The Annual review of World Affairs*, Routledge, Londres, 2007, 420 pages.

THE IISS, *The Strategic Survey 2008, The Annual Review of World Affairs*, Routledge, Londres, 2008, 400 pages.

Chapitres d'ouvrages

DUFOUR Jean-Louis, « L'état des guerres post 11 septembre », sous la dir. CHAIGNEAU Pascal, *Enjeux diplomatiques et stratégiques 2007*, Economica, Paris, 2007, 330 pages.

Articles scientifiques

BARKEY Henry J., LAIPSON Ellen, "Iraqi Kurds and Iraq's Future", *Middle East Policy*, Vol. 12, N°4, Hiver 2005, Middle East Policy Council, Washington D.C., pages 66-76.

BENRAAD Myriam, « L'Irak dans l'abîme de la guerre civile », *Politique étrangère*, printemps 2007, IFRI, Paris, pages 13-26, 240 pages.

BYMAN Daniel, « Qui a (déjà) gagné : Al Qaïda », in *Foreign Policy*, Dossier spécial Irak, N°4, avril-mai 2007, Xorus Presses, Paris, pages 47-48, 96 pages.

COPPOLANI Antoine, « L'arc de crise selon Obama et ses conseillers », *Politique étrangère*, printemps 2009, IFRI, Paris, 133-145.

GUIDERE Mathieu, « L'Irak ou la terre promise des jihadistes », *Critique Internationale*, N°34, janvier-mars 2007, Presses de Science Po, Paris, page 45-60, 192 pages.

HARLING Peter, « Les dynamiques du conflit irakien », *Critique Internationale*, N°34, janvier-mars 2007, pages 29-43, 192 pages.

KAHL Colin, KATULIS Brian, LYNCH Mark, « Thinking Strategically About Iraq : Report From a Symposium », *Middle East Policy*, Vol. XV, N°1, Printemps 2008, Middle East Policy Council, Washington D.C., pages 82-110, 179 pages.

KARAM Salam, « The Multi-Faced Sunni Insurgency: a personal reflection », *Civil Wars*, Vol.9, N°1, Taylor & Francis, Londres, mars 2007, pages 87-105.

KASTURI Bashyam, « Nationalism and the Civil War in Iraq », *Aakrosh*, Vol.11, N°39, avril 2008, Forum for Strategic and Security Studies, New Delhi, pages 73-97, 98 pages.

LEDAY William, « Equilibres militaires et stratégiques au Moyen-Orient », *Hérodote*, N°124, Janvier 2007, La Découverte, Paris, pages 93-106, 192 pages.

LUIZARD Pierre-Jean, « Chi'ites contre Sunnites, l'Autre Guerre », in *Foreign Policy*, Dossier spécial Irak, N°4, avril-mai 2007, Xorus Presses, Paris, pages 37-41, 96 pages.

LUIZARD Pierre-Jean, « La communauté chi'ite, première victime de l'implosion de la société irakienne », *Hérodote*, N°124, janvier-mars 2007, La Découverte, Paris, pages 118-154, 192 pages.

MITCHELL John V., « L'autre face de la dépendance énergétique », *Politique étrangère*, Été 2006, IFRI, Paris, pages 255-258.

NOORBAKSH Mehdi, « Shiism and Ethnic Politics in Iraq », *Middle East Policy*, Vol. XV, N°2, Été 2008, Middle East Policy Council, Washington D.C., pages 53-65, 177 pages.

PASCUAL Carlos, POLLACK Kenneth M., « The Critical Battles: Political Reconciliation and Reconstruction in Iraq », *The Washington Quarterly*, Vol. 30, N°3, Été 2007, MIT Press, Cambridge, pages 7-19, 170 pages.

SIMON Steven, « The Price of The Surge: How US Strategy is Hastening Iraq's Demise », *Foreign Affairs*, Vol.87, N°3, mai 2008, Council of Foreign Relations, New York, pages 57-76, 171 pages.

STANSFIELD Gareth, ANDERSON Liam, « Kurds in Iraq: The Struggle Between Bagdad et Erbil », *Middle East Policy*, Vol. XVI, N°1, Printemps 2009, Middle East Policy Council, Washington D.C., pages 134-145.

STEINBERG James B., « Real leaders Do Soft Power: Learning the Lessons of Iraq », *The Washington Quarterly*, Vol. 31, N°2, Printemps 2008, MIT Press, Cambridge, pages 151-200, 200 pages.

TAILLAT Stéphane, « Adaptation et apprentissage. Les forces terrestres américaines et la contre-insurrection en Irak », *Revue Française de Science Politique*, Vol.58, mai 2008, Presses de Science Po, Paris, pages 773-793.

THUAL François, « Le croissant chiite : slogan, mythe ou réalité », *Hérodote*, N°124, janvier-mars 2007, La Découverte, Paris, pages 107-117, 192 pages.

Documents électroniques

BENRAAD Myriam, DE DURAND Etienne, LAFOURCADE Fanny, *Vers un éclatement de l'Irak ?*, conférence de l'IFRI, lundi 12 novembre 2007, disponible sur [http://www.ifri.org/files/Moyen Orient/cr eclatementIrak_121107.pdf](http://www.ifri.org/files/Moyen_Orient/cr_eclatementIrak_121107.pdf), page 2.

ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT, *Iraq's Country Profile 2008*, version électronique disponible après souscription sur www.store.eiu.com, page 3.

ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT, *Country Report April 2009*, version électronique disponible après souscription sur www.store.eiu.com, page 5.

MIKAÏL Barah, *Irak, état des lieux, évolutions et perspectives énergétiques*, étude N° 2006/089 réalisée pour le Secrétariat général pour l'Administration, disponible sur [www.iris-france.org/docs/consulting/2007 irak.pdf](http://www.iris-france.org/docs/consulting/2007_irak.pdf), page 15.

SALEM Paul, "The Middle East Broken Order", *Carnegie Papers*, N°9, Été 2008, disponible en téléchargement sur www.CarnegieEndowment.org/pubs, page 12.

Articles de quotidiens, hebdomadaires et revues

Global New York Times (ex International Herald Tribune)

BUMILLER Elisabeth, "General Sees a Longer Stay in Iraq Cities for US Troops", *Global New York Times*, publié le 8 mai 2009, disponible sur http://www.nytimes.com/2009/05/09/world/middleeast/09military.html?_r=2&ref=middleeast

DAGHER Sam, "Devotion and Money Tie Iranians to Iraqi City", *Global New York Times*, publié le 30 mai 2009, disponible sur http://www.nytimes.com/2009/05/31/world/middleeast/31karbala.html?_r=2&ref=global-home

DAGHER Sam, LEE MEYERS Steven, "Iraq voters heed calls for strong central State", *Global New York Times*, consulté le 3 février 2009, disponible sur http://www.nytimes.com/2009/02/03/world/africa/03iht-elect.2.19894134.html?_r=1

RUBIN Alissa J., « Iraqis Preparing for Life after the U.S. leaves », *Global New York Times*, publié, consulté le 1er février, disponible sur http://www.nytimes.com/2009/02/01/world/africa/01iht-assess.4.19849748.html?pagewanted=1&_r=1

RUBIN Allissa J., “Troops Arrest an Awakening Council Leader in Iraq, Setting Off Fighting”, *Global New York Times*, publié le 28 mars 2009, consulté le 29 mars 2009, disponible sur <http://www.nytimes.com/2009/03/29/world/middleeast/29iraq.html?ref=middleeast>

Le Monde

LE MONDE, « L’Irak se prépare au retrait américain des villes fin juin », publié le 26 juin 2008, consulté le 29 juin 2008, disponible sur http://www.lemonde.fr/archives/article/2009/06/26/l-irak-se-prepare-au-retrait-americain-du-30-juin_1211693_0.html

The Economist

THE ECONOMIST, “Still Tread Softly”, *The Economist online*, publié le 26 mars 2009, disponible sur http://www.economist.com/world/mideast-africa/displaystory.cfm?story_id=13376243

World Politics Review

HAMID Shadi, “Iraqi Provincial Elections a Beginning, Not an End”, *World Politics Review*, publié le 4 février 2009, consulté le 11 juin 2009, disponible après souscription sur <http://www.worldpoliticsreview.com/article.aspx?id=3249>